

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale : Rapport des services du FMI sur les politiques communes des États membres; note d'information au public sur les débats du Conseil d'administration; et déclaration de l'Administrateur pour la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Dans le contexte des consultations de 2010 au titre de l'article IV avec les pays composant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans le présent dossier :

- Le rapport des services du FMI sur les politiques communes des États membres de la CEMAC, préparé par une équipe des services du FMI, à l'issue des entretiens qui se sont terminés le 1^{er} avril 2011 avec les autorités de la CEMAC sur l'évolution et les politiques économiques de la Communauté. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 5 juillet 2011. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Une note d'information au public résumant les avis du Conseil d'administration exprimés le 20 juillet 2011 lors de l'examen du rapport des services du FMI.
- La déclaration de l'Administrateur sur les politiques communes des États membres de la CEMAC.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org • Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington, DC**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres

Consultation régionale sur les questions et politiques économiques¹

Préparé par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Sharmini Coorey et Dhaneshwar Ghura

5 juillet 2011

Principales questions

Perspectives. Le régime de change fixe continuera de servir d'ancrage à la politique macroéconomique de la région. Sous l'impulsion des investissements publics et des exportations de matières premières, la croissance économique restera robuste mais inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (AfSS). À court terme, le risque le plus net est celui d'un repli des cours des matières premières, et notamment du brut. En outre, la montée des prix mondiaux des aliments et du pétrole pourrait attiser l'inflation et éventuellement intensifier les revendications salariales.

Viabilité budgétaire et extérieure. Le taux de change effectif réel, le solde des transactions courantes et les réserves de l'union sont globalement conformes à la stabilité extérieure, mais à plus long terme la non observation des règles de rétrocession des recettes d'exportation à la BEAC présente un risque baissier. Pour assurer la viabilité budgétaire et extérieure, les investissements publics doivent s'inscrire dans un plan d'investissement pluriannuel réaliste et les budgets annuels correspondants doivent se rapporter à un cadre macroéconomique à moyen terme crédible.

Promotion de la croissance non pétrolière. Pour s'attaquer aux taux élevés de pauvreté il faudra promouvoir et diversifier la croissance hors pétrole. Les priorités doivent être le recentrage de l'investissement public sur les infrastructures essentielles propres à désengorger les principaux goulots d'étranglement; les réformes dans les secteurs de l'éducation et de la santé, qui permettront d'accroître la productivité du travail et de créer des emplois; et l'amélioration du climat des affaires grâce au renforcement de la gouvernance et à l'allègement des procédures administratives.

Réforme du secteur financier. Pour sauvegarder la stabilité du système financier il faudra réformer sans tarder le cadre macroprudentiel et réglementaire et corriger rapidement les problèmes des banques d'importance systémique en difficultés. Les réformes institutionnelles destinées à faciliter l'accès aux services financiers doivent se centrer sur l'amélioration du fonctionnement des registres de la propriété foncière et du commerce; la rationalisation des procédures d'enregistrement et de réalisation des garanties; et le renforcement du respect des droits des créanciers en améliorant la gouvernance des tribunaux compétents.

¹ L'équipe des services du FMI était composée de MM. Akitoby (chef de mission), Keyfitz, Tapsoba et Nxumalo (tous du Département Afrique). M. Bah (Bureau de l'Administrateur) a participé aux entretiens. M. Kpodar, Représentant résident du FMI à Yaoundé, a apporté son concours à la mission.

Table des matières		Page
Résumé analytique		4
I. Contexte		6
II. Évolution récente et perspectives.....		7
III. Entretiens de politique générale.....		8
A. Assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure		8
B. Accélérer la croissance non pétrolière		14
C. Réforme du secteur financier		16
D. Autres questions.....		20
IV. Évaluation par les services du FMI.....		22
Tableaux		
1. Objectifs du Millénaire pour le développement —2009.....		24
2. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2007–12		25
3. Comptes nationaux, 2007–12.....		26
4. Taux d'intérêt effectifs nominal et réel, 2005–10		27
5. Balance des paiements, 2007–12		28
6a. Soldes budgétaires, 2007–12		29
6b. Soldes budgétaires hors pétrole, 2007–12		30
7. Observation des critères de convergence, 2007–12		31
8. Situation monétaire, 2006–10		32
9. Comptes résumés de la banque centrale, 2006–10		33
10. Comptes résumés des banques commerciales, 2006–10.....		34
11. Résumé des projections à moyen terme, 2007–16.....		35
12. Taille relative des économies de la CEMAC et importance du secteur pétrolier, 2007–16		36
13. Non observation des principaux ratios prudentiels, 2008–10.....		37
14. Notations bancaires, décembre 2010		38
15. Qualité des portefeuilles de prêts, 2009–10.....		39
Graphiques		
1. Défis de la croissance et du développement		9
2a. Évolution économique récente.....		10
2b. Comparaisons entre pays		11
Appendices		
1. Évaluation de la stabilité extérieure.....		40
2. Recommandations du PESF — État d'avancement de la mise en œuvre		43
3. Infrastructure et croissance		44
4. Déterminants de la croissance hors pétrole dans les pays producteurs de pétrole de la zone franc		48
5. Relations entre les pays membres de la CEMAC et le FMI		59

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BRIC	Brésil, Russie, Inde et Chine
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Coopération financière en Afrique centrale
COBAC	Commission bancaire de l'Afrique centrale
CPIA	Évaluation des politiques et institutions nationales
DPHP	Déficit primaire hors pétrole
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DTS	Droit de tirage spécial
ESAF	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FCFA	Franc CFA
FEC	Facilité élargie de crédit
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
HRP	Hypothèse du revenu permanent
IFS	Statistiques financières internationales
LBC/FT	Lutte contre le blanchiment de capitaux/financement du terrorisme
MCM	Département des marchés monétaires et de capitaux (FMI)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PER	Programme économique régional
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RCA	République centrafricaine
STA	Département des statistiques (FMI)
TCER	Taux de change effectif réel
TCI	Taxe communautaire d'intégration
TEC	Tarif extérieur commun
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Contexte général. La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) se remet de la crise financière mondiale, encore que la croissance économique ne soit pas revenue aux niveaux d'avant la crise et qu'elle reste inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (AfSS). L'inflation demeure supérieure à celle de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Grâce au niveau élevé des cours des matières premières et à la vigueur de la demande de produits exportés, les soldes courants et budgétaires se sont améliorés. Cependant, en raison de l'accumulation nette d'avoirs à l'étranger par les pays membres, les réserves de change ont diminué à environ 4,5 mois d'importations totales ou 100 % de la masse monétaire au sens large en 2010.

Perspectives et risques. Le régime de taux de change fixe continuera à servir d'ancrage à la politique macroéconomique de la région. Soutenue par les investissements publics et les exportations de matières premières, l'activité économique restera vigoureuse, mais inférieure à la moyenne de l'AfSS. Il faut s'attendre à une montée de l'inflation en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques. Le principal risque à court terme est celui d'une baisse des cours des matières premières, notamment du pétrole. Par ailleurs, la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et pétroliers pourrait aussi pousser davantage l'inflation à la hausse et éventuellement intensifier les revendications salariales.

Défis à relever. Le problème primordial auquel les autorités doivent s'attaquer est celui d'un chômage et d'une pauvreté généralisés en dépit de la richesse pétrolière. Dans le souci de jeter les bases du développement économique et social de la CEMAC, les entretiens se sont centrés sur trois grands défis macroéconomiques, à savoir : i) assurer la viabilité budgétaire et extérieure; ii) promouvoir une croissance plus vigoureuse des secteurs non pétroliers; et iii) réformer le secteur financier.

Avis des services du FMI. Les niveaux actuels du taux de change effectif réel, du solde des transactions courantes et des réserves de l'union correspondent globalement à une situation de stabilité extérieure, mais à plus long terme il y a un risque baissier lié au non respect des règles de rapatriement des recettes d'exportation à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Pour assurer la viabilité budgétaire et extérieure, l'investissement public doit s'inscrire dans un plan d'investissement pluriannuel réaliste et les budgets annuels correspondants doivent se rapporter à un cadre macroéconomique à moyen terme crédible. Pour sauvegarder la stabilité du système financier il faudra réformer sans tarder le cadre macroprudentiel et réglementaire et corriger rapidement les problèmes des banques d'importance systémique en difficultés. Il faudra s'attaquer aux taux élevés de pauvreté en encourageant et en diversifiant la croissance en dehors du secteur pétrolier. Les priorités doivent porter sur le renforcement de la qualité de la santé et de l'éducation, l'amélioration du climat des affaires, la construction d'infrastructures de base et un accès plus facile des PME au financement.

Avis des autorités. Les autorités s'associent aux recommandations des services du FMI. Afin de préserver la stabilité extérieure à plus long terme, la question du non respect de la règle de

rétrocession intégrale des recettes d'exportation est actuellement à l'examen. La stabilité du secteur financier est en train d'être renforcée grâce à la réforme des normes prudentielles et réglementaires. Cependant, le rythme des réformes doit être adapté compte tenu de la complexité de la transition et de la nécessité d'assurer la conformité avec l'architecture légale et institutionnelle de la CEMAC. S'agissant de la promotion de la croissance en dehors du secteur pétrolier, des plans ont été mis en place dans la plupart des États membres de la CEMAC pour améliorer le climat des affaires. Ces plans misent sur la rationalisation des procédures administratives et l'amélioration des infrastructures pour contribuer à supprimer les principaux goulots d'étranglement de l'offre. Les initiatives visant à faciliter l'accès aux services financiers comprennent une plus grande transparence dans les coûts des crédits, la création de bureaux d'antécédents de crédit, l'amélioration des mécanismes de règlement des différends et la mise en place d'une centrale des bilans.

I. CONTEXTE

1. **La CEMAC a tiré des revenus considérables des ressources naturelles durant les dernières décennies, mais elle reste aux prises à des graves problèmes de croissance et de développement** (graphique 1). Cinq

des six pays membres de la CEMAC sont des producteurs de pétrole; le pétrole représente environ 40 % du PIB régional et 85 % des exportations totales. Les recettes pétrolières, sous forme de dépenses publiques, constituent le principal ressort de

l'activité économique, mais la volatilité des cours du brut et des politiques budgétaires procycliques ont entraîné une succession de phases d'expansion et de contraction, parfois exacerbées, dans le cadre d'un régime de change fixe, par une montée rapide des salaires sans flexibilité à la baisse. La dépense de la richesse pétrolière ne s'est pas traduite par une croissance plus solidaire. Sur fond de grandes inégalités, la pauvreté et le chômage demeurent généralisés et il est peu probable que la région atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 (tableau 1).

	Indice d'espérance de vie	Indice d'éducation	Emploi des jeunes
CEMAC	0,51	0,41	47,00
UEMOA	0,54	0,28	55,60
AfSS	0,55	0,50	49,00

Source : PNUD, Banque mondiale

2. **Par conséquent le défi primordial pour la CEMAC consiste à mettre en valeur la richesse pétrolière pour doper la croissance en dehors du secteur pétrolier et faire reculer la pauvreté de manière sensible et durable.** Des efforts destinés à assurer la réalisation d'investissements publics productifs, à améliorer le climat des affaires pour renforcer la compétitivité et encourager l'investissement privé, et à donner plus de souplesse au marché du travail pourront être autant de contributions importantes en ce sens. Pour s'attaquer aux taux élevés de pauvreté, les autorités devront surtout améliorer la qualité des dépenses d'éducation et de santé et multiplier les débouchés professionnels dans le secteur non pétrolier.

3. **La mise en application des précédents conseils du FMI a été inégale.** Les autorités ont adopté le solde hors pétrole comme critère de convergence additionnel pour évaluer la viabilité à long terme des finances publiques, mais peu de progrès ont été accomplis pour inscrire les budgets d'investissement dans un cadre macroéconomique à moyen terme crédible. Des efforts ont été consentis pour améliorer la gestion des liquidités. Les avoirs liquides des États ont notamment été pour l'essentiel centralisés à la banque centrale régionale et les avances statutaires sont progressivement éliminées. Les travaux destinés à mettre en place un marché régional des titres d'État sont bien avancés. S'agissant des préoccupations liées aux sauvegardes, la BEAC a progressé dans la mise en application de son plan d'action mais les risques restent considérables dans des fonctions primordiales et au niveau supérieur des instances de gouvernance et de supervision. En ce qui concerne le secteur financier, des progrès ont été faits dans le renforcement du cadre de stabilité financière à partir du rapport du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) de

2006. Cependant, les principales réglementations prudentielles ne sont toujours pas alignées sur les pratiques optimales internationales et leur mise en application manque de rigueur. S'agissant des réformes commerciales, il faut redoubler d'efforts pour lever les barrières aux échanges intérieurs et extérieurs.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

4. **La reprise économique est en cours.** La croissance du PIB réel régional se remet de la crise financière mondiale, encore qu'elle ne soit pas revenue aux niveaux d'avant la crise et qu'elle continue d'être inférieure à la moyenne de l'AfSS (graphique 1). Qui plus est, l'intensité de la reprise varie d'un pays à l'autre (graphique 2b). Bien qu'elle soit supérieure à la moyenne de l'UEMOA, l'inflation régionale a été principalement maîtrisée car la montée des prix internationaux du pétrole n'a pas été répercutée sur les prix à la pompe. De bonnes récoltes au Tchad et en RCA ont en outre contribué à contenir l'inflation. Le niveau élevé des cours des matières premières et la vigueur de la demande d'exportations ont permis d'améliorer les soldes courants et budgétaires. Cependant, compte tenu de l'accumulation nette d'actifs à l'étranger par les pays membres, les réserves internationales ont baissé à 4½ mois d'importations totales et 100 % de la monnaie au sens large en 2010.

5. **Des progrès ont été accomplis en matière de convergence régionale** (tableau 7). Tous les pays de la CEMAC ont respecté les critères relatifs à la dette publique et à la non accumulation d'arriérés en 2010. Toutefois, seuls deux d'entre eux ont observé le critère d'un solde budgétaire de base non négatif². En outre, le Congo et la Guinée équatoriale ont dépassé le seuil d'inflation. Dans l'ensemble, le nombre de cas de non observation des critères a baissé de 9 en 2009 à 6 en 2010.

6. **Les perspectives économiques régionales sont globalement positives.** Le régime de change fixe continuera de servir d'ancrage à la politique macroéconomique de la région. Sous l'impulsion des investissements publics et des exportations de matières premières, l'activité économique restera robuste, mais l'inflation devrait s'inscrire en hausse en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires et énergétiques.

7. **Des risques baissiers pèsent sur ces perspectives.** Le risque principal à court terme est celui d'un repli des cours des matières premières, notamment du pétrole, compte tenu de la forte dépendance de la région à l'égard des exportations de produits de base. Par ailleurs, le renchérissement des prix mondiaux des produits alimentaires et pétroliers pourrait attiser l'inflation et éventuellement intensifier les revendications salariales.

² Le solde budgétaire de base est le solde budgétaire global déduction faite des dons et investissements financés sur ressources extérieures.

8. **Les services et les autorités conviennent de la nécessité de prendre des mesures pour faire face aux chocs des prix des produits alimentaires et énergétiques.** La première riposte doit consister à répercuter les prix internationaux sur les prix intérieurs, pour ensuite réagir aux effets de second tour des chocs des prix alimentaires et énergétiques. La parité fixe limite la marge de manœuvre de la BEAC dans la conduite d'une politique monétaire indépendante. Toutefois, à la marge, la BEAC pourrait être amenée à restreindre les liquidités si les chocs des prix alimentaires et énergétiques venaient à produire des effets de second tour. Selon l'état de santé des finances publiques et la disponibilité d'une assistance extérieure, il faudrait accroître les dépenses sur les transferts sociaux pour amortir l'impact de la montée des prix du pétrole et des aliments sur les groupes les plus vulnérables. S'il est impossible de cerner les groupes les plus vulnérables, d'autres aides ciblées pourraient être envisagées. C'est ainsi que l'on pourrait, par exemple, diminuer à titre temporaire les droits d'importation sur les denrées essentielles ou sinon subventionner les prix des produits alimentaires principalement consommés par les ménages les plus pauvres.

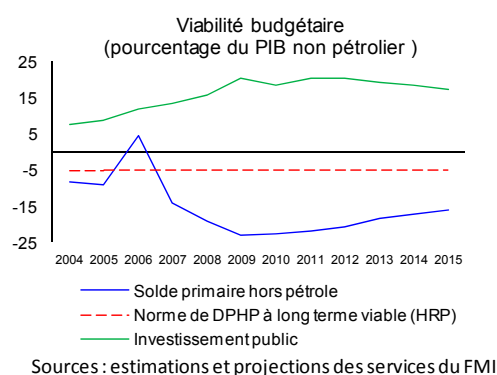
III. ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

9. **Le problème primordial auquel les autorités doivent s'attaquer est celui d'un chômage et d'une pauvreté généralisés en dépit de la richesse pétrolière.** Dans le souci de créer des conditions macroéconomiques propices, les services du FMI et les autorités ont convenu de centrer les entretiens sur trois grands défis macroéconomiques, à savoir :
i) assurer la viabilité budgétaire et extérieure; ii) promouvoir une croissance plus vigoureuse des secteurs non pétroliers; et iii) réformer le secteur financier.

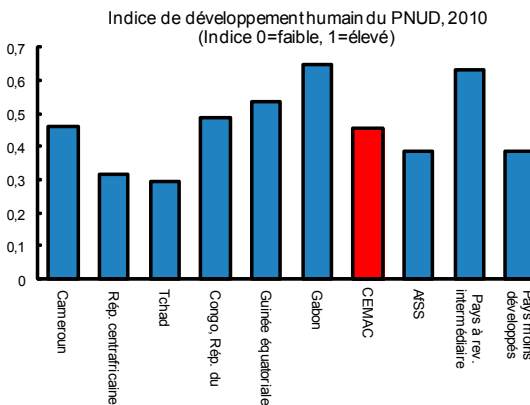
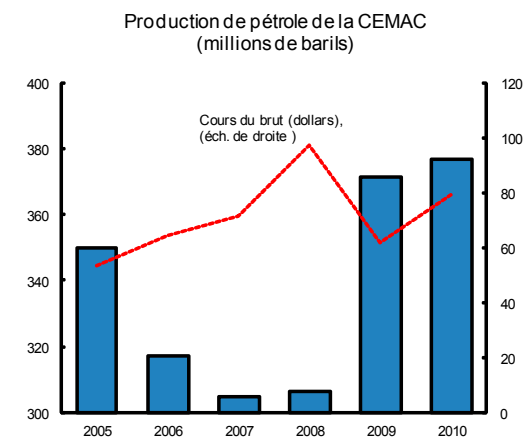
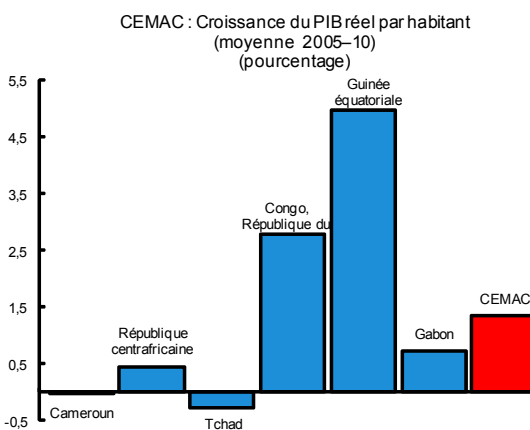
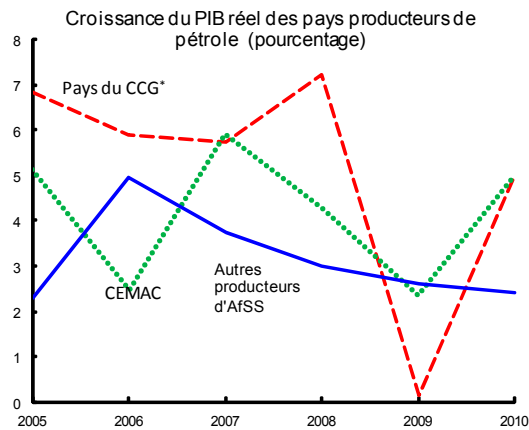
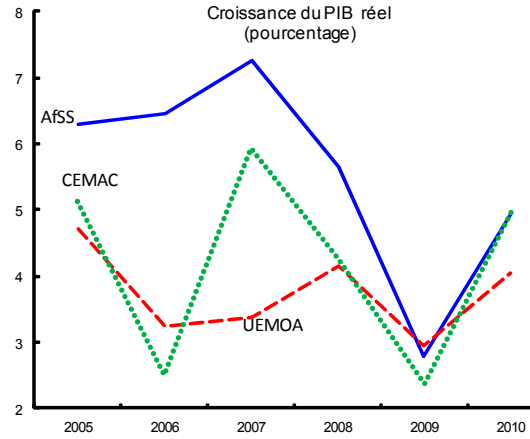
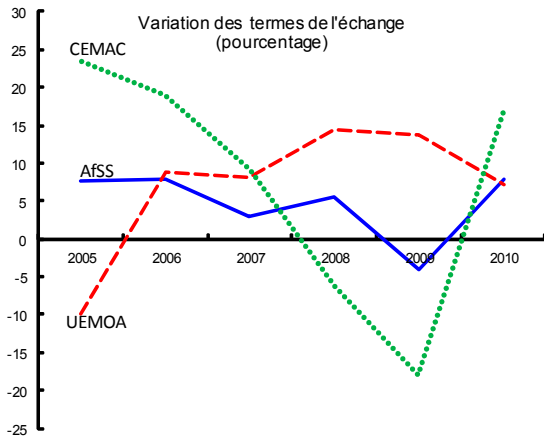
A. Assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure

Contexte

10. **Le déficit primaire hors pétrole (DHP) de la CEMAC s'est creusé sous l'effet des investissements publics.** D'après les prévisions, il devrait se rapprocher du niveau viable d'environ 5 % du PIB hors pétrole, dérivé de l'hypothèse du revenu permanent (HRP), à mesure que le programme d'investissement se comprimera à moyen terme. Cependant, pour évaluer l'orientation budgétaire d'un pays qui exploite ses ressources naturelles et investit dans le capital physique intérieur, le modèle de l'HRP ne présente de véritable intérêt que comme repère à long terme car il n'établit pas de distinction entre les



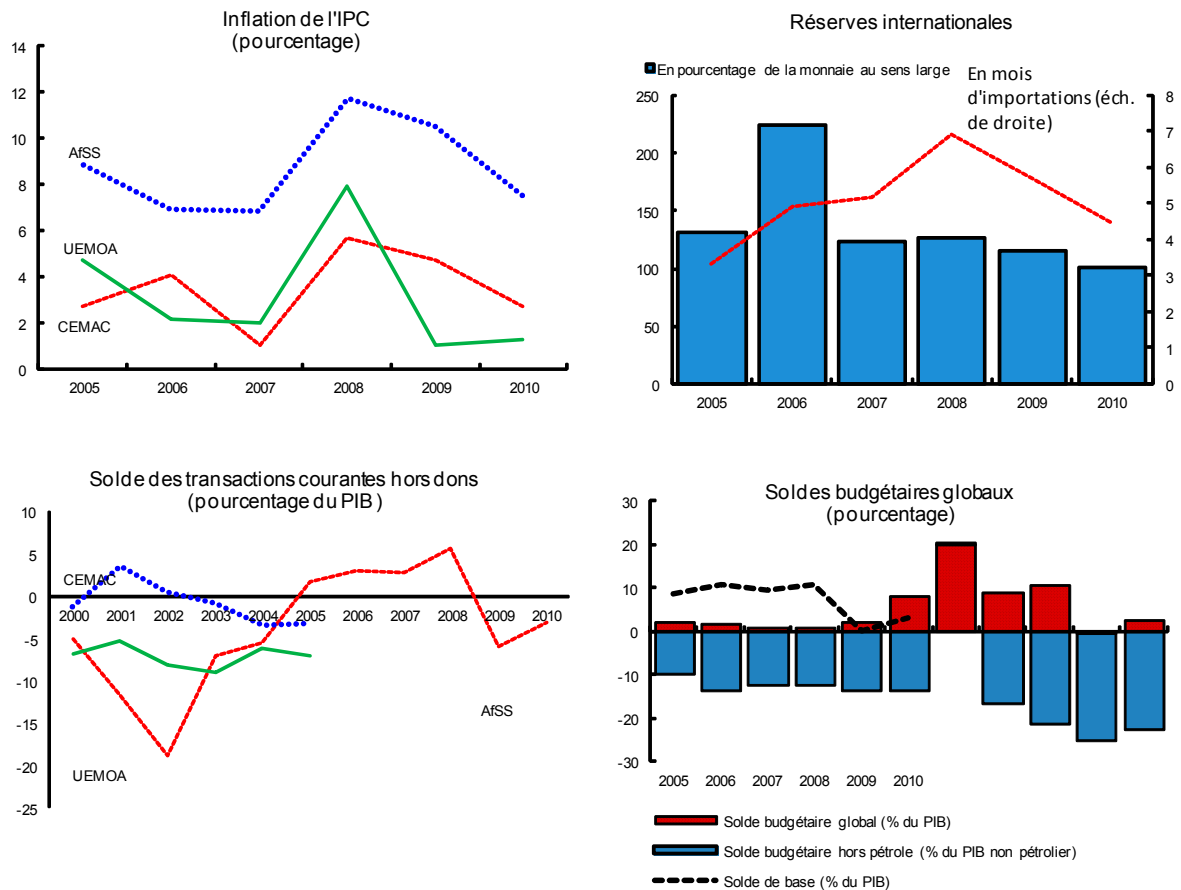
Graphique 1. CEMAC : Défis de la croissance et du développement 2005–10



* Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) regroupe Bahreïn, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Sources : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations des services du FMI.

Graphique 2a. CEMAC : Évolution économique récente

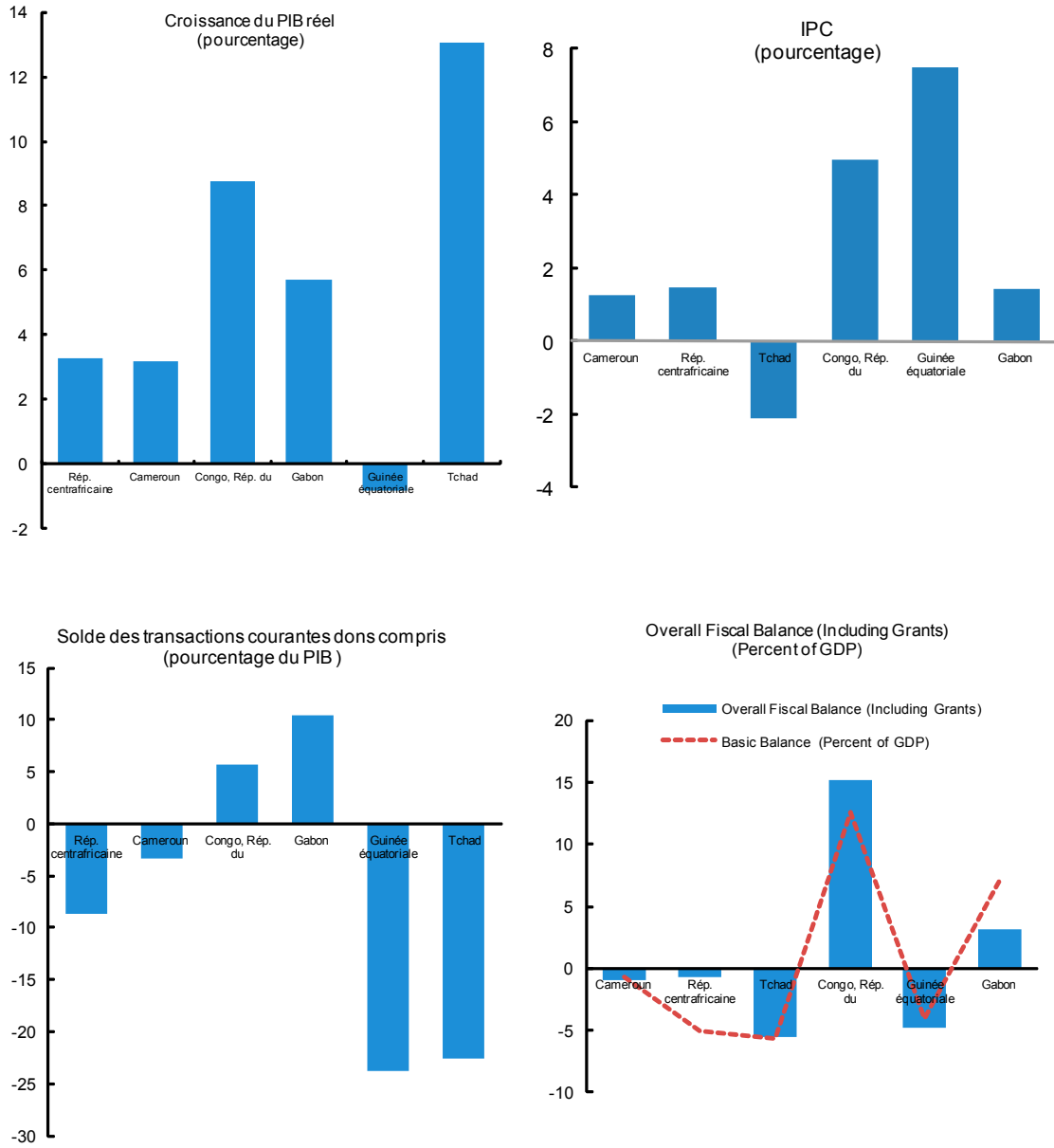


Sources : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations des services du FMI.

dépenses en capital et les dépenses courantes³. Pour préserver la viabilité des finances publiques, les décisions d'investissement doivent se fonder sur un taux de rendement au moins égal au taux des actifs financiers, après avoir fait la part des différences de profil de risque entre les deux types d'investissement. Il faut donc que les actifs physiques de l'État offrent un rendement (ajusté pour le risque) au moins égal au taux d'intérêt réel à long terme des placements dans des actifs financiers internationaux (disons 2–3 %) ou un flux équivalent

³ Voir Collier Paul, Rick van der Ploeg, Michael Spence, et Anthony J. Venables, 2010, «Managing Resource Revenues in Developing Countries», Études des services du FMI (*IMF Staff Papers*), Vol. 57, no. 1, pp. 84–118.

Graphique 2b. Comparaisons entre pays de la CEMAC - 2010



Source : base de données du Département Afrique du FMI

d'avantages sociaux pour être pris en considération. La qualité des investissements est donc cruciale. Il y a un grand risque que les pays de la CEMAC ne puissent pas obtenir un rendement suffisant avec l'accroissement des rentrées fiscales, à cause des problèmes de gouvernance, ainsi que des carences au niveau de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'entretien des projets d'investissement (voir section B).

11. La situation budgétaire a de profondes répercussions sur la stabilité extérieure.

Compte tenu du régime de parité fixe, la viabilité budgétaire et la stabilité extérieure sont étroitement liées. La production intérieure étant limitée, les variations de politique budgétaire — principalement attribuables aux investissements publics — tendent à provoquer une augmentation des importations plutôt que de la demande intérieure. Il ressort des méthodologies d'évaluation des taux de change des pays exportateurs de pétrole que le taux de change effectif réel (TCER) et la situation extérieure sont globalement conformes aux fondamentaux, encore que l'évaluation soit sujette à une grande marge d'incertitude (appendice 1). Cependant, de nombreuses observations font apparaître que les facteurs structurels autres que les prix représentent une lourde contrainte pour la compétitivité en dehors du secteur des matières premières (voir section B).

12. À court terme, le régime de parité fixe est garanti par des réserves adéquates, les réserves internationales brutes représentant environ 4,5 mois d'importations totales et près de 100 % de la masse monétaire au sens large. À politiques budgétaires inchangées, les réserves internationales brutes devraient se stabiliser aux environs de 4 mois d'importations totales à l'horizon 2015. Les projections de réserves sont très sensibles aux prévisions des cours du pétrole, mais il ressort des analyses du niveau de réserves de la CEMAC qu'environ 4,5 mois d'importations totales permettraient à la région de faire face à de grands chocs (choc de deux écarts types sur la balance commerciale). À plus long terme, le risque d'un éventuel non respect généralisé de la règle de la CEMAC exigeant le rapatriement intégral des recettes d'exportations pèse cependant sur ces perspectives. Les faibles taux d'intérêt sur les dépôts libellés en FCFA auprès de la BEAC dissuadent d'observer cette règle. En outre, récemment, des préoccupations concernant le système de sauvegardes de la BEAC ont miné la confiance des pays membres, qui ne sont donc guère enclins à lui rétrocéder leurs recettes en devises. La BEAC, avec l'assistance du FMI, s'emploie à faire face à ces questions.

Conseils des services du FMI

➤ **Un écart temporaire par rapport au DPHP à long terme dérivé de l'hypothèse du revenu permanent (HRP) est justifiable, compte tenu des gros besoins d'investissements dans les infrastructures économiques et sociales.** Comme le DPHP continue de servir d'ancrage budgétaire à long terme, l'investissement public doit se rattacher à un plan pluriannuel réaliste et les budgets annuels correspondants s'inscrire dans un cadre macroéconomique à moyen terme conforme à la viabilité budgétaire et extérieure. En outre, les plans d'investissement public et leur exécution doivent être examinés de près pour veiller à ce que, en termes corrigés des risques, ils produisent un rendement au moins égal au taux d'intérêt réel à long terme sur les actifs financiers, comme noté plus haut. Il sera en outre

essentiel de réaliser à intervalles réguliers des analyses de viabilité de la dette publique au niveau des pays.

➤ **Dans l'ensemble, la position extérieure et le TCER correspondent globalement à une situation de stabilité extérieure.** Cependant, la question de la non observation de l'exigence de rapatriement intégral des recettes d'exportation pourrait être soumise à l'examen du Conseil des Ministres de Finances de la CEMAC. Tous les pays de la CEMAC doivent observer la règle de la rétrocession intégrale des revenus en devises.

➤ **La mise en œuvre résolue des mesures de sauvegarde et le renforcement de la gouvernance à la BEAC aideront à rehausser la confiance dans la BEAC,** ce qui devrait clairement encourager les pays membres à lui confier leurs recettes d'exportations.

➤ **Conformément aux conseils de l'assistance technique du FMI, les autorités devraient adopter une stratégie de gestion des réserves de change basée sur le niveau des réserves liquides souhaité pour soutenir la parité fixe.** Au-delà de ce niveau, la BEAC pourrait placer ses excédents dans des portefeuilles d'investissement à long terme correspondant aux horizons de placement, aux objectifs de rendement et aux profils de risques des pays. Parallèlement, la BEAC va devoir étoffer ses capacités de gestion des réserves, suivant les recommandations de l'assistance technique.

Avis des autorités

13. **Les autorités s'associent à l'évaluation que les services du FMI ont faite de la viabilité des finances publiques et de la compétitivité extérieure.** Elles ont souligné que la poussée temporaire des investissements publics pour répondre aux besoins de développement explique l'écart à court terme constaté par rapport au solde budgétaire viable à long terme. Le DPHP de la CEMAC diminuera à moyen terme, à mesure que les principaux projets seront achevés. Les travaux se poursuivent pour inscrire les investissements publics dans une stratégie budgétaire à moyen terme crédible. Par exemple, au Congo l'investissement public a été intégré au processus budgétaire de 2010 par le biais du cadre de dépenses à moyen terme. Au Gabon, un cadre à moyen terme est en cours de préparation pour structurer un ambitieux plan d'investissements publics.

14. **Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de traiter de la non observation de la règle de la CEMAC exigeant le rapatriement intégral des recettes d'exportation.** Lors de la réunion de la zone franc de N'Djamena en avril 2011, les ministres des finances et les gouverneurs ont traité du dossier de la centralisation des réserves de change à la banque centrale et du respect de la règle qui exige que toutes les recettes en devises soient rétrocédées. Les autorités ont noté que les progrès continus des mesures de sauvegardes inciteront d'autant plus les États membres à rapatrier les devises.

B. Accélérer la croissance non pétrolière

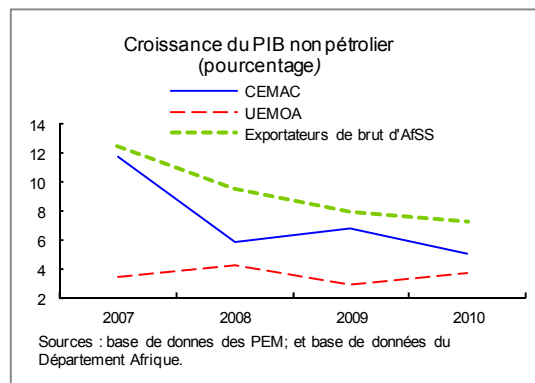
Contexte

15. **La croissance du secteur non pétrolier de la CEMAC a été décevante.** Bien que la région ait enregistré des résultats supérieurs à ceux de l'UEMOA, elle est en retrait par rapport à ceux des autres pays comparables. En outre, la croissance hors pétrole est orientée à la baisse, d'où la création de moins d'emplois.

16. **Il ressort des données disponibles que le secteur non pétrolier de la CEMAC souffre de l'insuffisance des services d'infrastructure** (appendice 3). Les coûts d'infrastructure sont très élevés en raison d'une infrastructure insuffisante et de faible qualité et d'obstacles de nature réglementaire. Pour accélérer la croissance non pétrolière, les pays producteurs de pétrole de la CEMAC ont lancé un ambitieux programme d'investissements publics.

Cependant, compte tenu des faiblesses des capacités administratives, l'augmentation des investissements risque fortement de compromettre la qualité de la dépense. Il ressort des analyses réalisées par les services du FMI que dans le passé les investissements publics ont produit de faibles rendements et n'ont eu qu'un impact modeste sur la croissance économique de la région (appendice 4).

17. **Les carences du climat des affaires et la faible qualité des services de santé et d'éducation ont également bridé la croissance.** D'après les indicateurs «Doing Business» 2011 de la Banque mondiale, le classement moyen de la CEMAC est moins bon que celui de la moyenne de l'AfSS (172^e contre 137^e sur 183 pays). Les pays de la CEMAC obtiennent des classements très faibles, le Tchad et la RCA ayant les classements les plus bas au monde, suivis de près par le Congo⁴. Les domaines où les résultats sont les plus défavorables sont la création d'entreprises, le versement des impôts, la mise en application des contrats et le commerce transfrontalier. S'ajoutant au manque de convivialité du climat des affaires, la



	CEMAC	AfSS	Autres pays en développement
Tarifs énergie (dollars/kilowatt-heure)	0,20	0,23	0,08
Frais manutention portuaire conteneurs (dollars/TEU)	210	210	115
Fret routier (dollars/tonne-kilomètre)	0,13	0,09	0,03
Téléphonie mobile (dollars/panier/mois)	15,1	11,8	9,9

Note : les chiffres correspondent aux valeurs intermédiaires de fourchettes régionales.

Source : Banque mondiale.

⁴ On peut tirer une conclusion semblable à la lecture d'autres indicateurs de compétitivité, tels que l'indice de compétitivité du World Economic Forum et l'indice CPIA (évaluation de la politique et des institutions nationales) de la Banque mondiale applicable à l'environnement réglementaire.

qualité médiocre des services de santé et d'éducation maintient la productivité du travail à un faible niveau et explique pourquoi les progrès ont été limités dans l'amélioration des indicateurs de développement humain (voir paragraphe 1).

Conseils des services du FMI

18. Les réformes ci-dessous paraissent cruciales pour entretenir la croissance non pétrolière :

- Recentrer les investissements publics sur les infrastructures de base qui aideront à remédier aux principaux goulots d'étranglement de l'offre (par exemple électricité, routes facilitant le commerce, barrages et ports). Les autorités pourraient solliciter l'assistance technique de la Banque mondiale pour améliorer l'évaluation, la sélection et le suivi des projets d'investissement, ainsi que la budgétisation des coûts d'exploitation et d'entretien. À moyen terme, les partenariats public-privé pourraient compléter les investissements publics, tout en limitant les risques pour les finances publiques⁵.
- Mener les réformes en santé et éducation propres à accroître la productivité du travail, à créer des emplois et à réduire la pauvreté dans la durée.
- Améliorer le climat des affaires en renforçant la gouvernance et en allégeant les formalités administratives. Il convient de donner la priorité à la levée des obstacles réglementaires qui brident le secteur des infrastructures et aux domaines où les pays de la CEMAC ont été les moins bien notés dans l'enquête «Doing Business» de la Banque mondiale.

Avis des autorités

19. **Les autorités ont affirmé leur détermination à promouvoir la croissance hors pétrole, essentielle pour accompagner la création d'emplois et combattre durablement la pauvreté.** La conférence régionale de 2007 sur la croissance non pétrolière et la diversification économique a abouti à un consensus clair entre les principaux intervenants (États membres, secteur privé et société civile) sur les mesures prioritaires propres à relancer la croissance des secteurs non pétroliers. Il s'agit notamment : i) de la préservation du cadre macroéconomique; ii) d'une politique d'ouverture sur l'extérieur; iii) de la promotion d'activités à valeur ajoutée basées sur la transformation des matières premières produites dans la sous-région (par exemple, le secteur du bois); iv) du renforcement du rôle de l'État en

⁵ Des enseignements de l'étude transversale pilote du FMI peuvent être tirés de Akitoby, B. et al, (2007) "Public Investment and Private Public Partnerships," *IMF Economics Issues*, Vol. 40.

tant que régulateur, facilitateur et pourvoyeur d'infrastructures de base; et v) de l'amélioration du climat des affaires et du développement d'une main-d'œuvre qualifiée.

20. **Les autorités reconnaissent qu'il faut hiérarchiser les investissements publics et les recentrer sur les infrastructures porteuses de croissance.** Au niveau régional, le Programme économique régional sera particulièrement précieux à cet égard. Au niveau national, plusieurs pays ont pris des mesures concrètes pour renforcer la gestion des investissements publics. C'est ainsi que notamment au Gabon un organisme national a été créé pour prendre en charge les grands travaux publics et assurer la planification, la gestion et la mise en œuvre des grands chantiers d'infrastructures publiques. La société américaine de travaux publics Bechtel lui apporte son savoir-faire technique. Une convention de prestation de services a également été signée avec la Banque mondiale pour renforcer les capacités nationales dans ce domaine. Dans le même ordre d'idées, les autorités camerounaises entendent mettre en place une cellule centrale chargée de réaliser des études de faisabilité et des évaluations de projets.

21. **Depuis 2007, des plans d'amélioration du climat des affaires sont mis en place dans la plupart des pays de la CEMAC.** L'accent est mis sur l'allègement des procédures administratives et l'amélioration du dialogue entre les secteurs public et privé. Par exemple, pour renforcer le climat des affaires les autorités congolaises entendent améliorer le dialogue entre les secteurs public et privé, rationaliser le système fiscal et assurer la sécurité des investissements. En Guinée équatoriale, des travaux ont été engagés pour créer un guichet unique de l'investissement. Au Cameroun, le temps nécessaire pour créer une entreprise a été réduit de 12 à 3 jours, les procédures de paiement des impôts ont été simplifiées et les délais de délivrance de permis de construire ont été raccourcis.

C. Réforme du secteur financier

22. **Les entretiens se sont centrés sur les politiques destinées à renforcer la stabilité financière et à élargir l'accès aux services financiers.** Le PESF de 2006 continue de servir de cadre au dialogue sur les questions liées au secteur financier. Bien que des progrès aient été réalisés dans la réforme du secteur financier (appendice 2), il reste encore beaucoup à faire pour préserver la stabilité financière et développer les circuits financiers.

1. Renforcer la stabilité et la supervision du secteur financier

Contexte général

23. **Certains progrès ont été réalisés dans le renforcement du cadre de stabilité financière depuis le rapport du PESF de 2006.** Les autorités ont : i) harmonisé et relevé le capital social minimum des établissements bancaires (10 milliards FCFA ou 20 millions de dollars); ii) renforcé la gouvernance d'entreprise; et iii) établi une Commission de stabilité financière chargée d'analyser les vulnérabilités du secteur financier et de proposer des

solutions pour y remédier. La Commission régionale de supervision bancaire (COBAC) a aussi mis en place un système de garantie des dépôts en 2009 soumis à sa supervision sous le contrôle de la BEAC et des représentants du secteur bancaire. Le système de garantie des dépôts, financés à partir des droits versés par les établissements financiers permettra d'assurer les dépôts jusqu'à 5 millions FCFA.

24. **Cependant, les principales réglementations prudentielles (solvabilité, concentration des risques et prêts de faveur) ne correspondent pas aux pratiques optimales internationales et elles ne sont pas rigoureusement appliquées**, ce qui encourage une concentration excessive du crédit et expose le secteur bancaire au risque de crédit. Par ailleurs, la persistance des problèmes liés à un groupe bancaire régional d'importance systémique met en évidence deux faiblesses du système de restructuration des banques et des pratiques de supervision : i) le cadre juridique n'est pas pleinement adapté à la résolution des crises bancaires; et ii) la coopération des ministères des Finances de la région mérite d'être améliorée. L'efficacité de la supervision est en outre entravée par une grave pénurie de personnel qualifié à la COBAC.

Conseils des services du FMI

- Suivre de près la conformité des banques à la nouvelle réglementation sur le capital social minimum et de prendre les mesures nécessaires en cas de non-conformité.
- Effectuer périodiquement des tests de résistance afin de détecter les risques et les vulnérabilités.
- Finaliser la réglementation bancaire pour l'aligner sur les normes et pratiques optimales internationales. En particulier, les autorités devraient réviser les règlements relatifs : i) aux ratios de solvabilité et à la diversification des risques; ii) aux engagements en faveur des actionnaires, associés, dirigeants et administrateurs; iii) aux risques de marché; et iv) à la supervision sur une base consolidée. De plus, les autorités de la CEMAC devraient adopter dès que possible des réglementations en matière de gestion des crises bancaires.
- Plus la situation que connaissent les établissements bancaires faibles persistera et plus le coût risquera d'être élevé pour les pouvoirs publics, pour la crédibilité des instances de supervision et pour la réputation du secteur financier de la CEMAC. Les autorités devraient : i) exercer une surveillance rapprochée des conditions de liquidité afin d'éviter toute suspension de paiements parmi ces banques; ii) exiger une prise en charge intégrale des pertes par les précédents actionnaires; et iii) tenter d'obtenir un remboursement maximum des prêts accordés aux parties liées afin de réduire dans toute la mesure le coût pour l'État.
- Accroître sensiblement les effectifs de la COBAC. Les services du FMI soulignent qu'il est nécessaire de nommer des commissaires qualifiés pour préserver la capacité de la COBAC à promouvoir la stabilité financière.

Point de vue des autorités

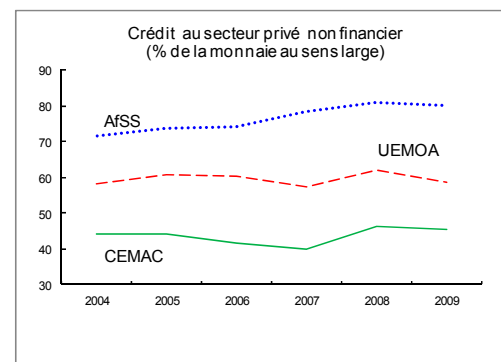
Les autorités se sont globalement associées aux recommandations des services du FMI et sont souligné ce qui suit :

- Il importe de poursuivre les réformes à un rythme approprié, compte tenu de la complexité de la transition et de la nécessité de veiller à ce que les mesures adoptées soient conformes à l'architecture juridique et institutionnelle de la CEMAC.
- Bien que des efforts ont été faits pour augmenter les effectifs de la COBAC, il n'en demeure pas moins que l'institution reste en sous-effectif par rapport au nombre d'établissements et d'institutions de microfinance à superviser. La priorité sera accordée à la COBAC dans le cadre du plan de recrutement de la BEAC pour 2011.
- Le règlement relatif à la résolution des crises bancaires sera adopté d'ici à la fin de l'année et rentrera en vigueur le 1er janvier 2012. Il intégrera les conseils d'assistance technique du FMI et devrait i) permettre aux autorités d'intervenir rapidement pour résoudre les crises bancaires; ii) définir clairement les responsabilités des instances nationales et régionales et le champ d'action du pouvoir judiciaire; et iii) empêcher les actionnaires indéliques de prendre part à une restructuration bancaire.
- En ce qui concerne la mise en œuvre des tests de résistance, une équipe a été dépêchée auprès de la Banque Nationale de Belgique pour y suivre une formation appropriée.

2. Développement du secteur financier

Contexte

25. **Le niveau d'accès au crédit dans la région de la CEMAC est l'un des plus bas en Afrique.** Le taux de pénétration est faible (environ 3 % de la population totale), et le crédit au secteur privé est bien en-deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Les facteurs structurels qui expliquent cet état de choses sont : i) les coûts d'exploitation élevés du fait de la faible densité démographique; ii) le manque d'informations sur les antécédents de crédit; et iii) les faiblesses du cadre institutionnel et juridique. De plus, étant donné le rôle limité que jouent les institutions de microcrédit, la plupart des PME ont du mal à obtenir des prêts.

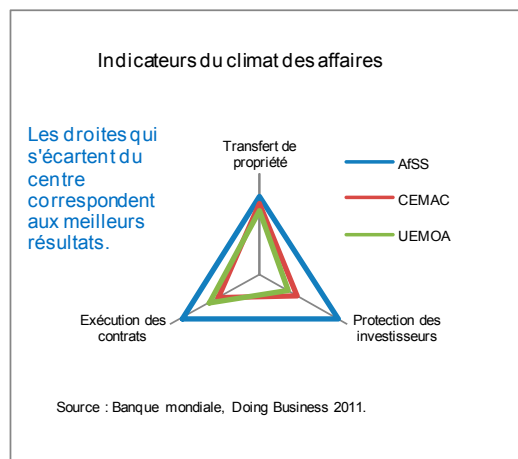


26. **Un marché régional de titres publics, dont la création a été repoussée à maintes reprises, devrait bientôt être lancé.** Les conditions techniques préalables ont été remplies. Le cadre réglementaire et institutionnel a notamment été mis en place; tous les accords ont été signés par les diverses parties prenantes; et la Cellule de règlement et de conservation des titres a été établie.

Conseils des services du FMI

27. Les services du FMI soulignent la nécessité d'améliorer le cadre institutionnel⁶.

Les réformes institutionnelles doivent se centrer sur i) l'amélioration du fonctionnement des registres du cadastre et du commerce, ii) la simplification des procédures d'enregistrement et de recouvrement des garanties et iii) le renforcement de la défense des droits des créanciers en améliorant la gouvernance des tribunaux compétents. La mise en place d'un marché obligataire régional devrait être accélérée pour contribuer à gérer les liquidités excédentaires et mobiliser et mieux allouer l'épargne.



28. **Pour améliorer l'accès des PME et des ménages aux services financiers**, les services du FMI soulignent la nécessité de créer des fichiers centraux recensant les antécédents de crédit des PME et exhortent les autorités à mettre en place dès que possible des stratégies de promotion du microcrédit.

Point de vue des autorités

29. **Les autorités conviennent qu'il est nécessaire d'améliorer le cadre institutionnel du secteur financier. Elles ont souligné les mesures spécifiques prises et en cours pour développer le secteur financier, dont** i) la publication régulière du taux effectif global (TEG) de crédit et des frais y afférents, visant à promouvoir la transparence et la concurrence bancaire, ainsi que la protection du consommateur; ii) la création d'un fonds régional de garantie des dépôts pour protéger les petits épargnants; iii) la création de bureaux d'antécédents de crédit avec l'assistance technique de la Banque mondiale; et iv) la mise en place d'une centrale des risques et d'une centrale des bilans pour réduire l'asymétrie d'information dans les activités de crédit.

30. **L'environnement institutionnel de la microfinance a été renforcé.** Les établissements de microfinance ont connu un essor depuis l'adoption de la réglementation générale de 2002 régissant leurs activités. Leur supervision a été renforcée par l'adoption

⁶Akitoby, Bernardin (2010), «Seven Questions on How Institutions Shape Financial Markets». IMF Research Bulletin, septembre.

d'un plan comptable adapté en 2010 et la mise en place d'un système informatique permettant de collecter automatiquement les données financières.

D. Autres questions

1. Politique commerciale et intégration régionale

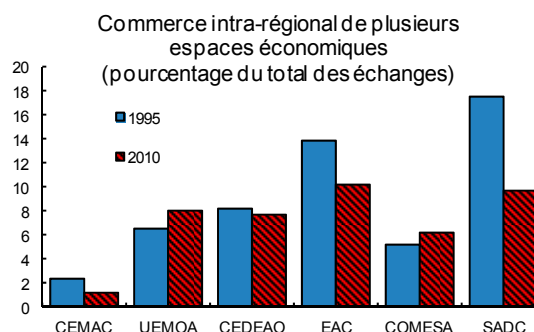
31. **Le commerce extérieur de la CEMAC s'oriente vers les marchés émergents.** Les échanges avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (BRIC) se sont considérablement développés, au détriment de ceux avec l'Union européenne. Par ailleurs, le commerce intra-régional, qui se situe à 1½ %, est le plus faible parmi les espaces commerciaux régionaux d'Afrique.

CEMAC : Part des échanges avec certains partenaires commerciaux (en pourcentage du total des échanges)			
	1995	2005	2010 ^{/1}
Union européenne	49,0	31,5	32,2
États-Unis	20,9	26,9	23,6
BRIC	2,8	17,3	21,2
<i>dont</i>			
Chine	2,1	14,7	16,4
Inde	0,2	0,9	3,0
Intra-CEMAC	2,4	1,1	1,2

1/ Estimations.

Source : FMI, Direction of Trade Statistics; et estimations des

32. **Les barrières commerciales restent un obstacle de taille.** Le tarif extérieur commun (TEC) est supérieur à celui de la plupart des autres régions d'Afrique, et qui plus est certains États membres imposent des surtaxes et des droits supplémentaires. S'agissant des barrières non tarifaires, des différences subsistent d'un pays à l'autre en qui a trait i) à la classification et à l'évaluation des importations; ii) aux règles d'exonération; et iii) à la mise en pratique des règles d'origine. En outre, les formalités douanières sont onéreuses; et le manque de coordination entre administrations douanières donne parfois lieu à une double imposition des biens importés. Les moyens et ressources insuffisants de la Commission de la CEMAC nuisent à sa capacité d'exécution des réformes commerciales et des règles communautaires. De manière plus précise, la taxe communautaire d'intégration (TCI), la principale source de financement de la Commission, n'est pas intégralement rétrocédée par les pays membres.



Sources : FMI, Direction of Trade Statistics; et estimations des services du FMI.

Tarifs extérieurs communs de plusieurs espaces douaniers				
	CEMAC	UEMOA	EAC	COMESA
Moyenne	16%	9%	12%	12%
Maximum	30%	20%	25%	25%
Minimum	5%	0%	0%	0%
Nombre de taux	4	4	3	3

Sources : sites internet des différentes communautés régionales.

33. **Les services du FMI et les autorités conviennent de la nécessité d'abaisser les barrières aux échanges intérieurs et extérieurs.** Les priorités consistent à i) accélérer la réduction envisagée du TEC pour l'aligner sur celui de l'UEMOA, ii) préciser les règles

d'origine, iii) assurer la coordination des administrations douanières, et iv) renforcer la capacité de la Commission de la CEMAC, notamment grâce à la rétrocession rapide des recettes de la TCI.

34. Les services du FMI saluent le Programme économique régional (PER) et encouragent les autorités à inscrire les projets d'infrastructure y afférents dans un plan d'investissement à moyen terme crédible. Le PER vise à renforcer l'intégration économique au sein de la CEMAC et à transformer la sous-région en un marché émergent à l'horizon 2025. Pour la mise en œuvre de la première phase (2011-2015), un plan opérationnel est en cours d'achèvement. Ce plan décrit les actions à entreprendre au niveau des axes stratégiques du PER, à savoir : i) vision partagée; ii) bonne gouvernance et environnement des affaires; iii) infrastructures économiques et aménagement du territoire; iv) capital humain; et v) marché commun et diversification économique. Il importe particulièrement de se réjouir de l'importance qu'attache le PER à la gouvernance et à la transparence. Les mesures concrètes proposées pour la première phase du programme comprennent la réforme des pratiques de passation des marchés, l'augmentation de la transparence dans la gestion des ressources naturelles et le renforcement de la gouvernance dans les institutions régionales et le système judiciaire.

2. Mesures de sauvegarde de la BEAC

35. Pour faire face aux problèmes liés aux sauvegardes, le Conseil d'administration de la BEAC a adopté un plan d'action destiné à améliorer la gouvernance et les contrôles internes. En raison des retards enregistrés dans la mise en application du plan d'action et des autres problèmes de sauvegardes soulevés par le premier rapport d'audit spécial, les décaissements du FMI en faveur des pays membres de la CEMAC ont été suspendus après juin 2010. Les revues des programmes ont par la suite repris compte tenu des progrès accomplis au regard des repères continus liés aux mesures de sauvegardes. Une récente mission de suivi des sauvegardes a signalé que d'autres mesures s'imposaient pour faire face aux vulnérabilités constatées dans le système comptable (Syscobeac), l'audit interne et les directions nationales de la BEAC. La mission a en outre noté que ces mesures devraient s'appuyer sur un renforcement des instances de gouvernance et de contrôle. Les progrès continueront de faire l'objet d'un suivi à partir de repères continus liés aux mesures de sauvegardes (voir Note des services de juin 2011 présentée au Conseil à titre d'information).

3. Renforcement des capacités

36. Un programme d'assistance technique du FMI couvrant la période 2011–2013 a été mis en place pour renforcer les capacités de la BEAC et de la COBAC (l'instance régionale de supervision). Un conseiller résident a déjà été affecté à la BEAC et un autre le sera bientôt à la COBAC. De manière plus générale, le programme d'assistance technique couvrira les domaines suivants : gouvernance d'entreprise de la BEAC et de la COBAC; systèmes de contrôle interne et externe; contrôle de gestion, comptabilité, et budget ; gestion des réserves;

politique monétaire; et marché régional de la dette publique. Le FMI apporte aussi un appui technique à la Commission de la CEMAC dans l'élaboration des directives régionales sur les finances publiques. Les principaux objectifs visés consistent à i) promouvoir une gestion des finances publiques moderne, effective et transparente dans tous les États membres; et ii) faire en sorte qu'il soit possible de comparer les données de finances publiques pour une surveillance multilatérale effective des politiques budgétaires nationales.

4. Qualité des données

37. Si les données communiquées sont en général suffisantes pour la surveillance, l'analyse des services du FMI se heurte à des insuffisances en termes d'actualité des statistiques. Ces carences sont particulièrement notables en ce qui a trait aux finances publiques, à la balance des paiements, aux comptes nationaux et aux données du secteur financier. Les autorités reconnaissent qu'elles ont besoin d'améliorer le recueil et la diffusion des données et elles ont entrepris de renforcer les données économiques et financières avec l'assistance technique du FMI.

IV. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

38. **Après avoir été durement touchée par la crise économique mondiale, la région de la CEMAC se redresse rapidement.** La croissance à court terme est, selon les prévisions, orientée à la hausse, alimentée par les investissements publics et les exportations de matières premières. Les prévisions tablent en outre sur une poussée de l'inflation en raison du renchérissement des produits alimentaires et énergétiques. Le risque primordial à court terme est celui d'un repli des cours des matières premières.

39. **Un dosage approprié de politiques s'impose pour faire face aux chocs des prix énergétiques et alimentaires.** Il pourrait être nécessaire de durcir les liquidités afin de parer aux éventuels effets de second tour des chocs, en redéployant par ailleurs les dépenses à l'appui de mesures propres à amortir les retombées négatives sur les groupes les plus vulnérables.

40. **Un investissement public de haute qualité est essentiel pour la croissance à long terme, la viabilité des finances publiques et la compétitivité extérieure.** Les budgets d'investissement doivent s'inscrire dans un plan d'investissement pluriannuel réaliste et s'appuyer sur une stratégie budgétaire à moyen terme crédible. Les budgets annuels doivent avoir un lien avec les politiques à plus long terme et avec les progrès dans la viabilité des finances publiques. En outre, les investissements publics doivent produire un rendement réel (ajusté pour le risque) au moins égal au taux d'intérêt réel à long terme des placements dans des actifs financiers.

41. **La bonne gouvernance et la responsabilisation sont essentielles pour assurer l'emploi efficient des ressources publiques et recueillir les dividendes de croissance à**

long terme des plans ambitieux d'investissement public. Il est nécessaire d'améliorer la gestion des finances publiques pour rehausser la qualité de la dépense et libérer des ressources pouvant être affectées à des secteurs propices à la croissance et au développement humain. Pour faire en sorte que les recettes pétrolières soient dépensées de façon productive, il est vital d'accélérer les réformes afin de recentrer l'investissement public sur les principaux projets liés aux infrastructures et au social, et de renforcer l'évaluation, la sélection et le suivi des projets. Des mécanismes rigoureux doivent en outre être mis en place pour assurer la transparence et la responsabilisation dans la gestion de la richesse pétrolière.

42. **Le taux de change effectif réel, le solde des transactions courantes et les réserves de l'union sont globalement conformes à la stabilité extérieure.** À plus long terme la non observation des règles de rétrocession des recettes d'exportation à la BEAC présente un risque baissier pour la parité fixe. La mise en œuvre des mesures de sauvegarde contribueront à étayer la confiance dans la BEAC et à inciter davantage les pays membres à lui confier leurs recettes d'exportations.

43. **Pour s'attaquer aux taux élevés de pauvreté il faut promouvoir et diversifier la croissance hors pétrole.** Les priorités doivent être la création d'infrastructures essentielles propres à désengorger les principaux goulots d'étranglement; les réformes dans les secteurs de l'éducation et de la santé, qui permettront d'accroître la productivité du travail et de créer des emplois; et l'amélioration du climat des affaires grâce au renforcement de la gouvernance et à l'allègement des procédures administratives. La levée des barrières aux échanges intérieurs et extérieurs contribuera également à dynamiser la croissance régionale et à faire reculer la pauvreté dans la durée.

44. **Il convient d'accélérer les efforts de réforme du secteur financier.** Il importe notamment de réformer rapidement le dispositif prudentiel et réglementaire et de veiller à son application rigoureuse. Il faut s'attaquer d'urgence à la situation des banques en difficultés, y compris en suivant de près leurs liquidités et en réduisant dans toute la mesure du possible les coûts budgétaires, en exigeant des anciens actionnaires qu'ils prennent entièrement en charge les pertes, et en recouvrant au maximum les prêts accordés à des parties liées. Il est en outre essentiel d'adopter dans les plus brefs délais la réglementation sur la gestion des crises bancaires et d'accroître les effectifs de la COBAC. Afin d'élargir l'accès aux services financiers, il importe d'accorder la priorité à l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire, notamment pour les PME.

45. **Les données communiquées au FMI sont en général suffisantes pour la surveillance.** Des améliorations sont toutefois nécessaires au regard des statistiques de balance des paiements et de l'actualité des données budgétaires, monétaires et financières.

46. **Les services du FMI proposent que les entretiens régionaux avec les autorités de la CEMAC continuent de suivre le cycle normal de consultations de 12 mois.**

Tableau 1. CEMAC : Objectifs du Millénaire pour le développement – 2009

	1990		2009	
	CEMAC	AFSS	CEMAC	AFSS
Objectif 1: Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim				
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	64	64	65	64
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	49	50	47	49
PIB par personne employée (constant 1990 PPA \$)	...	2,493
Part de revenu détenue par les 20% inférieurs
Prévalence de la malnutrition, poids/âge (% enfants de moins de 5 ans)	18	25
Indice d'écart de pauvreté à 1,25\$/jour (PPA) (%)
Ratio population pauvre à 1,25\$/jour (PPA) (% de la population)	...	58	...	51
Emploi vulnérable, total (% de l'emploi total)
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous				
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% femmes 15-24 ans)	35	58	74	67
Taux d'alphabétisation, jeunes hommes (% hommes 15-24 ans)	63	73	82	77
Scolarisation jusqu'à la dernière classe primaire, total (% de la cohorte)	58	68
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe pertinent)	44	51	53	64
Scolarisation totale, primaire (% net)	65	..	77	76
Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes				
Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux (%)	12	..	11	18
Ratio scolarisation filles/garçons dans le primaire (%)	77	84	83	91
Ratio scolarisation filles/garçons dans le secondaire (%)	52	76	61	79
Ratio hommes/femmes dans les universités (%)	18	..	43	68
Part de femmes employées en dehors de l'agriculture (% du total de l'emploi non agricole)
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile				
Vaccination, rougeole (% enfants 12-23 mois)	68	57	57	68
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	97	109	92	81
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	153	181	146	130
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle				
Taux de fécondité des adolescentes (1000 femmes, 15-19 ans)	119	116
Accouchements assistés par personnel sanitaire qualifié (% du total)	58	..	44	44
Prévalence des contraceptifs (% femmes 15-49 ans)	...	15	...	21
Ratio de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100.000 naissances vivantes)	763	870	628	650
Femmes enceintes recevant soins prénatals (%)	69	71
Besoins en contraception non satisfaits (% femmes mariées 15-49 ans)	13	24
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies				
Enfants fébriles recevant antipaludiques (% enfants fébriles de moins de 5 ans)	54	34
Utilisation de préservatifs, population 15-24 ans, femmes (% femmes 15-24 ans)	14	19
Utilisation de préservatifs, population 15-24 ans, hommes (% hommes 15-24 ans)	35	36
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	126	180	298	350
Taux de prévalence du VIH, femmes (% 15-24 ans)	4	3
Taux de prévalence du VIH, hommes (% 15-24 ans)	1	1
Taux de prévalence du VIH, total (% population 15-49 ans)	2	2	5	5
Taux de détection des cas de tuberculose (toutes formes)	51	45	60	46
Objectif 7: Assurer un environnement durable				
Émissions de CO ₂ (kg/PPP % du PIB)	0	1	0	0
Émissions de CO ₂ (tonnes métriques par habitant)	1	1	1	1
Proportion de zones forestières (% de la surface)	53	29	49	26
Meilleur système d'assainissement (% population avec accès)	21	27	31	31
Source d'eau meilleure (% population avec accès)	49	49	70	60
Zones marines protégées (% total surface)	2	0
Zones terrestres protégées (% total surface)	14	12
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement				
APD reçue par habitant (\$EU courants)	94	35	58	49
Service de la dette (PGE et FMI uniquement, % des exportations, (envois de fonds des travailleurs exclus)	2
Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes)	0	0	3	7
Abonnements à un téléphone portable (pour 100 personnes)	0	0	41	33
Lignes de téléphone (pour 100 personnes)	1	1	1	2
Autres				
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	6	6	5	5
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	665	577	1,635	1,126
RNB, méthode Atlas (\$ courants) (milliards)	20	297	58	946
Formation brute de capital (% du PIB)	15	18	26	21
Espérance de vie à la naissance, total (années)	54	50	52	52
Taux d'alphabétisation, total adultes (% personnes de 15 ans et +)	34	53	69	62
Population, total (millions)	...	1	...	1
Commerce (% du PIB)	67	52	88	62

Source : Indicateurs de développement dans le monde.

Tableau 2. CEMAC : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2007–12

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
				Est.	Proj.	Proj.
	(pourcentage annuel de variation)					
Revenu national et prix						
PIB à prix constants	5,9	4,3	2,4	5,0	5,2	4,2
Pétrolier	3,7	3,5	-4,9	-2,4	1,7	3,8
Non pétrolier	11,8	5,9	6,2	5,2	6,8	5,4
Prix à la consommation (moyenne) ¹	1,0	5,7	4,7	2,7	4,1	3,9
Prix à la consommation (fin de période) ¹	3,0	7,1	2,9	2,9	3,5	3,0
Taux de change effectif nominal ¹	3,1	3,2	-0,1	-4,1
Taux de change effectif réel ¹	0,9	5,1	2,9	-3,9
	(variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)					
Monnaie et crédit						
Avoirs extérieurs nets	35,6	30,3	-13,5	-13,2
Avoirs intérieurs nets	-23,3	-12,3	19,5	28,0
Monnaie au sens large	13,9	18,4	12,2	18,4
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Épargne nationale brute	24,2	26,9	18,5	20,0	29,3	28,3
Investissement intérieur brut	21,5	19,8	24,7	25,6	25,5	26,1
<i>Dont public</i>	8,0	8,7	13,6	11,3	12,0	12,4
Opérations financières de l'État						
Recettes totales, hors dons	27,8	30,6	26,0	25,5	29,3	29,4
Dépenses publiques	19,5	20,3	26,9	23,3	23,1	23,8
Solde budgétaire primaire de base ²	10,4	11,7	0,9	3,6	9,3	8,9
Solde budgétaire de base ³	9,3	10,7	0,1	3,0	8,4	8,3
Solde budgétaire global, hors dons	8,4	10,3	-0,9	2,2	6,2	5,5
Solde budgétaire de base hors pétrole, hors dons (% du PIB non pétrolier)	-17,6	-22,4	-25,5	-23,4	-23,9	-22,8
Solde budgétaire global, dons compris	8,7	10,4	-0,6	2,5	7,6	7,5
Secteur extérieur						
Exportations de biens et services non facteurs	55,7	57,2	47,3	53,0	55,8	53,7
Importations de biens et services non facteurs	35,2	35,2	42,5	41,8	40,5	38,3
Balance des biens et services non facteurs	20,5	22,0	4,8	11,1	15,2	15,5
Solde des transactions courantes, dons compris	4,7	7,2	-5,5	-2,8	0,7	2,0
Dette publique extérieure	18,7	11,5	10,3	6,0	5,9	6,2
Réserves officielles brutes (fin de période)						
En millions de dollars	11 937	15 662	14 354	13 658
En mois d'importations de biens et services	5,2	6,9	5,7	4,5
En pourcentage de la monnaie au sens large	120,3	124,5	112,4	101,1
Pour mémoire :						
<i>PIB nominal (en milliards de FCFA)</i>	29535,5	35294,0	30220,8	35934,9	41658,4	43503,3
FCFA pour un dollar, moyenne	479,3	447,8	472,2	495,3	479,2	481,6
Prix du brut (en dollars/baril)	71,1	97,0	61,8	79,0	107,2	108,0

Sources : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations et projections des services du FMI.

¹ En utilisant comme facteur de pondération la part du PIB en parité de pouvoir d'achat en dollars de la CEMAC correspondant à chaque pays membre.² Hors dons et paiement d'intérêts et investissements financés sur ressources extérieures.³ Hors dons et investissements financés sur ressources extérieures.

Tableau 3. CEMAC : Comptes nationaux, 2007–12

	2007	2008	2009	2010 Est.	2011 Proj.	2012 Proj.
	(variation annuelle en pourcentage)					
PIB réel						
Cameroun	3,4	2,6	2,0	3,2	3,8	4,5
République centrafricaine	3,7	2,0	1,7	3,3	4,1	5,0
Tchad	0,2	1,7	-1,2	13,0	4,7	3,9
Congo, République du	-1,6	5,6	7,5	8,8	6,3	5,3
Guinée équatoriale	21,4	10,7	5,7	-0,8	7,2	4,0
Gabon	5,6	2,3	-1,4	5,7	5,6	3,3
CEMAC	5,9	4,3	2,4	5,0	5,2	4,2
PIB nominal						
Cameroun	4,3	8,5	-1,5	6,3	7,9	6,9
République centrafricaine	5,6	9,2	5,3	6,6	7,6	8,3
Tchad	2,0	11,4	-10,6	26,5	6,5	-2,0
Congo, République du	-1,1	32,0	-14,3	30,3	22,7	3,3
Guinée équatoriale	20,0	36,9	-30,0	24,2	25,7	6,0
Gabon	11,1	17,3	-20,6	25,9	20,2	3,1
CEMAC	7,4	19,5	-14,4	18,9	15,9	4,4
PIB réel non pétrolier						
Cameroun	4,0	3,1	2,9	4,0	4,4	4,0
République centrafricaine	3,7	2,0	1,7	3,3	4,1	5,0
Tchad	3,1	3,0	0,1	15,9	5,3	5,0
Congo, République du	6,6	5,4	3,9	6,5	7,4	7,8
Guinée équatoriale	47,2	18,1	27,6	5,3	12,8	5,0
Gabon	6,2	3,4	-0,5	6,2	6,7	4,4
CEMAC	11,8	5,9	6,2	5,2	6,8	5,4
Inflation des prix à la consommation (moyenne)						
Cameroun	1,1	5,3	3,0	1,3	2,6	2,5
République centrafricaine	0,9	9,3	3,5	1,5	3,1	2,8
Tchad	-7,4	8,3	10,1	-2,1	-2,0	-2,0
Congo, République du	2,6	6,0	4,3	5,0	5,9	5,2
Guinée équatoriale	2,8	4,3	7,2	7,5	7,3	7,0
Gabon	5,0	5,3	1,9	1,4	2,3	3,4
CEMAC	1,0	5,7	4,7	2,7	4,1	3,9
Épargne nationale brute						
	(pourcentage du PIB)					
Cameroun	16,4	16,3	12,9	13,3	13,9	14,8
République centrafricaine	4,5	2,3	5,3	5,1	4,9	6,9
Tchad	26,6	15,9	-25,8	-31,4	-45,6	17,6
Congo, République du	14,0	19,6	13,6	27,5	32,3	37,1
Guinée équatoriale	39,6	34,9	31,0	24,4	25,6	26,3
Gabon	41,9	45,6	33,1	37,1	41,6	40,3
CEMAC	24,2	26,9	18,5	20,0	29,3	28,3
Investissement intérieur brut						
	(pourcentage du PIB)					
Cameroun	15,0	17,5	16,6	16,7	18,3	18,6
République centrafricaine	10,7	12,7	13,2	13,9	13,5	14,8
Tchad	26,6	24,8	36,9	37,9	27,1	43,2
Congo, République du	21,9	18,4	22,5	21,8	21,8	23,1
Guinée équatoriale	35,3	25,9	48,1	48,3	35,8	36,2
Gabon	24,7	21,6	27,0	26,7	25,9	26,6
CEMAC	21,5	19,8	24,7	25,6	25,5	26,1

Sources : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. CEMAC : Taux de change effectifs nominal et réel, 2005–10

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de change effectif nominal						
	Indice (2005=100)					
Cameroun	100,0	99,5	102,6	105,1	106,1	101,3
République centrafricaine	100,0	99,9	102,9	105,5	104,7	100,3
Tchad	100,0	100,0	102,5	105,4	106,3	103,2
Congo, République du	100,0	99,9	102,6	106,4	105,6	100,3
Guinée équatoriale	100,0	99,7	104,3	110,4	109,0	104,1
Gabon	100,0	100,0	102,1	104,1	103,3	99,8
CEMAC ¹	100,0	99,8	102,8	106,1	106,0	101,6
	(variation annuelle en pourcentage)					
Cameroun	-1,7	-0,5	3,1	2,5	0,9	-4,4
République centrafricaine	-1,4	-0,1	3,0	2,5	-0,8	-4,2
Tchad	0,0	0,0	2,5	2,8	0,9	-2,9
Congo, République du	-1,2	-0,1	2,7	3,7	-0,8	-5,0
Guinée équatoriale	-0,2	-0,3	4,6	5,8	-1,3	-4,5
Gabon	-0,6	0,0	2,2	1,9	-0,7	-3,4
CEMAC ¹	-0,9	-0,2	3,1	3,2	-0,1	-4,1
Taux de change effectif réel						
	Indice (2005=100)					
Cameroun	100,0	101,5	102,5	105,6	108,1	101,3
République centrafricaine	100,0	104,0	105,3	113,4	115,8	110,5
Tchad	100,0	104,8	95,0	102,6	112,5	104,1
Congo, République du	100,0	103,5	105,6	112,0	116,0	114,2
Guinée équatoriale	100,0	101,5	106,4	115,5	118,1	121,2
Gabon	100,0	96,4	101,0	104,5	105,3	97,9
CEMAC ¹	100,0	101,4	102,0	107,2	110,3	106,0
	(variation annuelle en pourcentage)					
Cameroun	-2,6	1,5	1,0	3,0	2,2	-6,3
République centrafricaine	-0,8	4,0	1,2	7,7	2,0	-4,7
Tchad	4,9	4,8	-9,4	8,0	9,3	-7,5
Congo, République du	-0,7	3,5	1,8	4,8	2,2	-2,7
Guinée équatoriale	2,6	1,5	4,9	8,6	2,2	2,6
Gabon	1,0	-3,6	4,7	3,5	0,8	-3,8
CEMAC ¹	0,3	1,4	0,9	5,1	2,9	-3,9

Sources : FMI, Système des avis d'information; et estimations des services du FMI.

¹ Les données de la CEMAC sont pondérées à partir du PIB en dollars en parité de pouvoir d'achat.

Tableau 5. CEMAC : Balance des paiements, 2007–12

	2007	2008	2009	2010 Est.	2011 Proj.	2012 Proj.
	(en milliards de FCFA)					
Solde des transactions courantes	1 381	2 514	-1 671	-1 091	526	1 135
Balance des biens et services	6 068	7 750	1 446	4 003	6 614	7 063
Exportations de biens	15 406	19 043	13 063	17 726	22 714	22 958
Exportations de services	1 058	1 137	1 227	1 306	1 499	1 580
Importations de biens	-6 004	-7 517	-8 021	-9 538	-11 294	-11 142
Importations de services	-4 249	-4 912	-4 823	-5 492	-6 304	-6 334
Revenu, net	-5 102	-5 622	-3 520	-5 404	-6 379	-6 295
Crédits	110	159	201	222	253	376
Débits	-5 851	-5 780	-3 758	-5 592	-6 608	-6 626
<i>Dont</i>						
Revenu des investissements, débit	-1 029	-1 154	-827	-1 138	-1 540	-1 610
Intérêts versés sur la dette publique	-129	-118	-69	-62	-68	-85
Intérêts versés sur la dette privée	-82	-68	-22	-12	-12	-20
Transferts courants, net	415	385	403	311	290	368
Transferts courants privés, net	264	214	268	216	147	157
Transferts courants officiels, net	151	171	135	95	144	211
Solde comptes de capital et d'opérations financières	-1 276	-1 955	640	706	-526	-1 135
Solde du compte de capital (transferts capital compris)	126	318	500	1 405	176	259
Solde compte opérations financières (réserves comprises)	-1 402	-2 273	140	-699	-702	-1 394
Investissement direct, net	2 313	1 625	2 278	2 986	3 270	2 949
Investissement portefeuille, net	449	51	2	2	0	0
Autres investissements, net	-3 090	-2 657	-2 376	-3 700	215	-780
Avoirs de réserve (accumulation -)	-1 073	-1 293	236	13	-4 188	-3 563
Erreurs et omissions, net	-105	-559	1 031	385	0	0
Pour mémoire:						
PIB nominal	29 535	35 294	30 221	35 935	41 658,36	43 503,30
Réserves officielles brutes (fin de période)						
En milliards FCFA	5 721	7 014	6 778	6 764
En millions dollars	11 937	15 662	14 354	13 658
En mois d'importations et biens et services	5,2	6,9	5,7	4,5

Sources : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 6a. CEMAC : Soldes budgétaires, 2007–12

(pourcentage du PIB)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
				Est.	Proj.	Proj.
Solde budgétaire global (hors dons)						
Cameroun	3,3	1,5	-0,9	-1,7	-1,9	-1,0
République centrafricaine	-2,9	-5,8	-5,3	-6,1	-4,1	-4,4
Tchad	1,7	3,0	-13,4	-7,1	4,5	2,2
Congo, République du	9,1	22,8	4,5	15,1	29,8	30,0
Guinée équatoriale	19,3	15,4	-8,0	-4,8	-3,1	-4,3
Gabon	8,7	11,7	7,5	3,2	6,0	7,1
CEMAC	8,4	10,3	-0,9	2,2	6,2	5,5
Solde budgétaire global (dons compris)						
Cameroun	4,5	2,3	-0,1	-0,9	-1,0	-0,2
République centrafricaine	1,2	-1,0	0,0	-0,7	-0,1	0,2
Tchad	3,1	4,5	-9,9	-5,5	6,3	4,8
Congo, République du	9,4	23,5	4,8	15,1	30,1	30,8
Guinée équatoriale	19,3	15,4	-8,0	-4,8	-3,1	-4,3
Gabon	8,7	11,7	7,5	3,2	6,0	7,1
CEMAC	8,7	10,4	-0,6	2,5	7,6	7,5
Solde de base¹						
Cameroun	4,0	2,4	-0,2	-0,7	0,2	1,7
République centrafricaine	-2,8	-4,0	-4,5	-5,0	-4,3	-5,1
Tchad	8,9	5,0	-10,2	-5,6	7,2	3,7
Congo, République du	7,9	21,3	4,0	12,6	27,9	28,7
Guinée équatoriale	19,3	15,4	-3,8	-4,0	-2,4	-2,6
Gabon	9,4	12,2	8,4	7,1	7,9	8,6
CEMAC	9,3	10,7	0,1	3,0	8,4	8,3
Solde budgétaire primaire (dons compris)						
Cameroun	5,0	2,7	0,3	-0,8	-1,0	0,1
République centrafricaine	2,6	0,9	1,0	0,3	0,5	0,7
Tchad	3,4	4,7	-9,3	-3,9	6,7	4,8
Congo, République du	12,7	27,0	7,1	18,7	33,0	30,8
Guinée équatoriale	19,4	15,4	-7,9	-4,7	-2,7	-3,9
Gabon	10,6	13,2	8,1	3,6	7,4	8,4
CEMAC	10,3	11,4	0,0	3,0	8,2	7,7
Recettes publiques (hors dons)						
Cameroun	19,1	20,0	17,6	16,8	17,5	18,1
République centrafricaine	10,3	10,4	10,8	11,0	11,5	11,9
Tchad	22,8	26,4	16,1	23,4	30,0	28,6
Congo, République du	39,1	46,6	29,2	37,8	51,7	53,2
Guinée équatoriale	38,3	37,0	41,0	29,9	29,0	26,9
Gabon	29,5	31,9	32,6	28,3	29,3	30,8
CEMAC	27,8	30,6	26,0	25,5	29,3	29,4
Dépenses publiques						
Cameroun	15,7	18,5	18,4	18,6	19,6	19,1
République centrafricaine	13,2	16,2	16,1	17,2	15,7	16,3
Tchad	21,1	23,4	29,5	30,6	25,5	26,4
Congo, République du	30,0	23,8	24,7	22,7	21,9	23,2
Guinée équatoriale	19,0	21,6	49,0	34,6	32,2	31,2
Gabon	20,8	20,2	25,1	25,1	23,4	23,7
CEMAC	19,5	20,3	26,9	23,3	23,1	23,8

Sources: FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Solde budgétaire global hors dons et investissements financés sur ressources extérieures.

Tableau 6b. CEMAC : Soldes budgétaires hors pétrole, 2007–12
(pourcentage du PIB non pétrolier)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
				Est.	Proj.	Proj.
Solde budgétaire hors pétrole (hors dons)						
Cameroun	-3,5	-6,8	-6,1	-6,5	-7,1	-7,4
République centrafricaine	-2,9	-5,8	-5,3	-6,1	-4,1	-4,4
Tchad	-24,2	-26,5	-30,0	-25,4	-20,1	-24,3
Congo, République du	-66,2	-58,4	-43,0	-37,8	-43,2	-37,5
Guinée équatoriale	-55,7	-75,4	-109,6	-78,6	-76,2	-70,4
Gabon	-17,6	-19,6	-17,1	-26,0	-23,5	-18,6
CEMAC	-17,6	-22,4	-25,5	-23,4	-23,9	-22,8
Solde budgétaire hors pétrole (dons compris)						
Cameroun	-2,1	-5,9	-5,2	-5,8	-6,2	-6,5
République centrafricaine	1,2	-1,0	0,0	-0,7	-0,1	0,2
Tchad	-21,5	-23,7	-24,6	-22,6	-18,5	-20,6
Congo, République du	-65,1	-56,1	-42,1	-37,2	-40,4	-35,2
Guinée équatoriale	-55,7	-75,4	-109,6	-78,6	-76,2	-70,4
Gabon	-17,6	-19,6	-17,1	-26,0	-23,5	-18,6
CEMAC	-16,6	-21,4	-24,4	-22,7	-23,0	-21,8
Solde de base¹						
Cameroun	4,4	2,7	-0,2	-0,8	0,2	1,8
République centrafricaine	-2,8	-4,0	-4,5	-5,0	-4,3	-5,1
Tchad	16,2	9,2	-15,3	-9,0	12,2	6,2
Congo, République du	22,8	72,3	10,6	38,8	95,9	90,6
Guinée équatoriale	73,9	60,3	-9,2	-10,2	-6,5	-6,7
Gabon	18,7	25,2	14,9	14,0	19,7	17,1
CEMAC	16,0	19,5	0,2	5,0	14,3	13,6
Solde budgétaire primaire hors pétrole (dons compris)						
Cameroun	-1,6	-5,5	-4,9	-5,4	-5,7	-6,0
République centrafricaine	2,6	0,9	1,0	0,3	0,6	0,8
Tchad	-22,1	-28,7	-27,3	-33,5	-24,6	-20,2
Congo, République du	-55,7	-44,3	-36,0	-34,8	-34,6	-35,6
Guinée équatoriale	-49,2	-67,2	-103,9	-73,4	-71,9	-67,3
Gabon	-13,3	-14,8	-13,9	-22,9	-20,1	-16,6
CEMAC	-14,2	-19,0	-22,8	-22,3	-21,8	-20,7
CEMAC (hors investissement public)	-0,5	-3,0	-2,2	-3,8	-1,4	-0,4
Recettes publiques (hors dons)						
Cameroun	21,1	22,2	18,6	18,1	18,8	19,6
République centrafricaine	10,3	10,4	10,8	11,0	11,5	11,9
Tchad	41,6	49,2	25,2	38,6	46,6	40,3
Congo, République du	112,4	158,1	77,4	116,5	171,5	159,7
Guinée équatoriale	146,3	145,2	99,7	75,2	75,0	67,1
Gabon	58,9	65,9	57,7	55,0	60,1	59,6
CEMAC	48,2	56,5	39,6	42,3	50,2	48,7
Recettes publiques						
Cameroun	17,4	20,6	19,6	20,0	21,0	20,6
République centrafricaine	13,2	16,2	16,1	17,2	15,7	16,3
Tchad	38,5	43,7	46,1	50,3	39,5	37,2
Congo, République du	86,3	80,7	65,6	70,1	72,6	69,7
Guinée équatoriale	72,4	84,8	119,0	87,3	83,1	77,8
Gabon	41,6	41,7	44,4	48,9	47,9	45,9
CEMAC	33,3	37,1	40,6	38,3	39,2	39,2

Sources: FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Solde budgétaire global hors dons et investissements financés sur ressources extérieures.

Tableau 7. CEMAC : Observation des critères de convergence, 2007–12

(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
				Est.	Proj.	Proj.
	(pourcentage du PIB)					
Solde budgétaire de base (≥ 0)¹						
Cameroun	4,0	2,4	-0,2	-0,7	0,2	1,7
République centrafricaine	-2,8	-4,0	-4,5	-5,0	-4,3	-5,1
Tchad	8,9	5,0	-10,2	-5,6	7,2	3,7
Congo, République du	7,9	21,3	4,0	12,6	27,9	28,7
Guinée équatoriale	19,3	15,4	-3,8	-4,0	-2,4	-2,6
Gabon	9,4	12,2	8,4	7,1	7,9	8,6
<i>Nombre de pays n'observant pas le critère</i>	1	1	4	4	2	2
	(variation annuelle en pourcentage)					
Inflation des prix à la consommation ($\leq 3\%$)						
Cameroun	1,1	5,3	3,0	1,3	2,6	2,5
République centrafricaine	0,9	9,3	3,5	1,5	3,1	2,8
Tchad	-7,4	8,3	10,1	-2,1	-2,0	-2,0
Congo, République du	2,6	6,0	4,3	5,0	5,9	5,2
Guinée équatoriale	2,8	4,3	7,2	7,5	7,3	7,0
Gabon	5,0	5,3	1,9	1,4	2,3	3,4
<i>Nombre de pays n'observant pas le critère</i>	1	6	5	2	3	3
	(pourcentage du PIB)					
Niveau de dette publique² ($\leq 70\%$ GDP)						
Cameroun	11,9	9,5	9,6	12,8	14,3	14,1
République centrafricaine	79,1	80,3	33,4	33,0	27,2	23,7
Tchad	26,0	23,6	30,5	32,6	29,3	28,7
Congo, République du	83,3	59,7	50,2	22,7	20,5	21,2
Guinée équatoriale	1,1	0,7	5,1	7,5	8,4	10,3
Gabon	43,2	20,9	26,4	25,1	21,6	19,7
<i>Nombre de pays n'observant pas le critère</i>	2	1	0	0	0	0
	(pourcentage du PIB)					
Variation nette des arriérés de l'État³ (≤ 0)						
Cameroun	-0,8	-0,4	-0,2	-1,1	-3,5	-0,2
République centrafricaine	-1,7	-0,6	-0,5	-1,1	-1,4	-1,3
Tchad	-0,6	-2,4	-2,5	-2,4	-2,2	-2,1
Congo, République du	-6,7	-17,9	-2,7	-3,8	-0,5	-0,6
Guinée équatoriale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Gabon	-0,7	-2,0	-4,1	-2,2	-0,1	-0,1
<i>Nombre de pays n'observant pas le critère</i>	0	0	0	0	0	0
Nombre total de non observations de critères	4	8	9	6	5	5
Cameroun	0	1	2	1	0	0
République centrafricaine	2	3	2	1	2	1
Tchad	0	1	2	1	0	0
Congo, République du	1	1	1	1	1	1
Guinée équatoriale	0	1	2	2	2	2
Gabon	1	1	0	0	0	1

Sources: FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations et projections des services du FMI.

1 Solde budgétaire global hors dons et investissements financés sur ressources extérieures.

2 Dette extérieure uniquement. Calculée en convertissant en FCFA la dette extérieure libellée en devises en utilisant les taux de change de fin d'année. Le critère de convergence de la CEMAC comprend aussi la dette intérieure, sur laquelle la base de données des Perspectives de l'économie mondiale ne renseigne pas suffisamment.

3 Arriérés extérieurs et intérieurs.

Tableau 8. CEMAC : Situation monétaire, 2006–10

	2006	2007	2008	2009	2010
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
	(milliards de francs CFA)				
Avoirs extérieurs nets	4,860	6,345	7,786	7,027	6,231
BEAC	4,382	5,276	7,274	6,345	5,550
Avoirs extérieurs	4,499	5,386	7,394	6,536	6,146
<i>Dont</i>					
Compte d'opérations	4,166	3,687	7,238	5,483	4,603
Engagements extérieurs	-116	-110	-121	-191	-596
Banques commerciales	478	1,069	512	682	682
Avoirs extérieurs	630	1,300	739	957	734
Engagements extérieurs	-151	-231	-227	-275	-340
Avoirs intérieurs nets	-715	-1,686	-2,270	-1,170	521
Crédit net à l'État	768	270	270	667	900
BEAC	559	526	193	529	627
Avances	402	367	39	295	526
Dettes consolidées	53	77	75	76	78
Autres	105	82	78	158	24
Dépôts de l'État	-2,386	-2,789	-3,962	-2,869	-2,687
Banques commerciales	209	-256	77	138	273
Crédit net aux organismes publics	-183	-236	-251	-255	-261
Crédit net au secteur privé	1,758	1,944	2,487	2,657	3,017
Autres postes, net	-3,057	-3,664	-4,776	-4,238	-3,135
Monnaie au sens large	4,175	4,757	5,631	6,031	6,690
Circulation fiduciaire hors banques	1,122	1,200	1,458	1,525	1,556
Dépôts bancaires	3,053	3,557	4,173	4,505	5,134
	(variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période sauf indication contraire)				
Avoirs extérieurs nets	52.8	35.6	30.3	-13.5	-13.2
Avoirs intérieurs nets	-33.7	-23.3	-12.3	19.5	28.0
Crédit à l'État	-6.8	-11.9	0.0	7.0	3.9
Crédit au secteur privé	4.8	4.5	11.4	3.0	6.0
Autres	-31.7	-15.8	-23.7	9.5	18.2
Monnaie au sens large	19.1	13.9	18.4	7.1	10.9
Vitesse de circulation (PIB/monnaie au sens large)	6.6	6.2	6.3	6.9	6.5
Monnaie au sens large/PIB	15.2	16.1	16.0	14.5	15.4
Dépôts banques privés/PIB	10.1	10.8	10.7	9.5	10.9
Crédit au secteur privé/PIB	6.4	6.6	7.0	6.4	6.9

Sources : BEAC; et estimations des services du FMI.

Tableau 9. CEMAC : Comptes résumés de la banque centrale, 2006–10

	2006 Déc.	2007 Déc.	2008 Déc.	2009 Déc.	2010 Déc.
	(milliards de FCFA)				
Avoirs extérieurs nets	4 382	5 276	7 274	6 345	5 550
Avoirs ¹	4 499	5 386	7 394	6 536	6 146
<i>Dont</i>					
Compte d'opérations	4 166	3 687	7 238	5 483	4 603
Engagements	-116	-110	-121	-191	-596
Avoirs intérieurs nets	-2 014	-2 488	-4 002	-2 888	-1 403
Crédit net à l'État	559	526	193	529	627
Créances	559	526	193	529	627
Dette consolidée	53	77	75	76	78
Avances	402	367	39	295	526
Cameroun	166	80	0	0	0
République centrafricaine	36	16	18	21	22
Tchad	7	18	22	142	217
Congo, République du	131	154	0	42	42
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0
Gabon	61	99	0	90	245
Autres créances	105	82	78	158	24
Dépôts de l'État	-2 386	-2 789	-3 962	-2 869	-2 687
Créances nettes sur les établissements financiers	9	6	6	5	1
Autres postes, net	-2 582	-3 019	-4 201	-3 422	-2 031
Base monétaire	2 368	2 788	3 272	3 457	4 146
Circulation fiduciaire	1 122	1 200	1 458	1 525	1 556
Réserves bancaires ²	1 165	1 497	1 715	1 845	2 521
Réserves des autres institutions	57	66	81	68	99
Pour mémoire:					
Ratio de couverture monétaire ³	95,9	97,9	103,2	103,1	93,1
Base monétaire/dépôts	80,5	82,8	82,7	81,5	80,9

Sources : BEAC; et estimations des services du FMI.

¹ Réserves extérieures brutes, y compris or, réserves en devises, position de réserve au FMI, et solde du compte d'opérations auprès du Trésor français.

² Comprend l'encaisse et les dépôts des banques commerciales auprès de la BEAC.

³ Réserves officielles brutes du compte d'opérations en pourcentage de la base monétaire.

Tableau 10. CEMAC : Comptes résumés des banques commerciales, 2006–10

	2006	2007	2008	2009	2010
	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.
	(CFAF billions)				
Avoirs extérieurs nets	478	1 069	512	682	682
Avoirs	630	1 300	739	957	957
Engagements	-151	-231	-227	-275	-275
Avoirs intérieurs nets	1 308	807	1 738	1 723	1 925
Crédit net au secteur public	25	-492	-174	-118	12
Cameroun	30	3	-27	-70	99
République centrafricaine	14	18	21	17	16
Tchad	56	58	70	73	79
Congo, République du	-10	-13	-7	-1	-1
Guinée équatoriale	-111	-122	-264	-150	-190
Gabon	47	-435	33	12	9
Créances	559	526	193	529	529
Engagements	451	1 037	696	665	665
Crédit à l'économie	1 758	1 944	2 487	2 657	3 017
Cameroun	859	910	1 088	1 188	1 285
République centrafricaine	51	55	62	66	87
Tchad	137	120	178	202	224
Congo, République du	84	91	167	218	325
Guinée équatoriale	125	175	362	404	505
Gabon	503	593	629	579	590
Autres postes, net	-476	-645	-575	-816	-1 104
Refinancement net de la banque centrale	-1 157	-1 491	-1 709	-1 840	-2 516
Emprunts	9	6	6	5	5
Cameroun	0	0	0	0	0
République centrafricaine	0	0	0	0	0
Tchad	9	3	6	5	5
Congo, République du	0	3	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0
Gabon	0	0	0	0	0
Réserves	1 165	1 497	1 715	1 845	2 521
Cameroun	521	678	644	732	942
République centrafricaine	3	9	9	27	17
Tchad	74	76	72	76	156
Congo, République du	138	205	342	264	391
Guinée équatoriale	213	280	233	373	568
Gabon	216	249	415	372	446
Dépôts	2 943	3 368	3 959	4 244	5 123
Dépôts à vue	1 665	2 038	2 516	2 688	3 383
Entreprises publiques	132	165	146	214	285
Secteur privé	1 534	1 873	2 370	2 474	3 098
Dépôts à terme	1 277	1 330	1 442	1 556	1 740
Entreprises publiques	30	26	53	57	113
Secteur privé	1 247	1 304	1 390	1 498	1 627
Pour mémoire :					
Réserves/dépôts	39,6	44,5	43,3	43,5	49,2
Credit à l'économie/dépôts	59,7	57,7	62,8	62,6	58,9

Sources : BEAC; et estimations des services du FMI.

Tableau 11. CEMAC : Projections résumées à moyen terme, 2007–16

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
					Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Revenu national et prix										
					(variation annuelle en pourcentage)					
PIB réel	5,9	4,3	2,4	5,0	5,2	4,2	4,6	3,9	3,0	2,7
Pétrolier	3,7	3,5	-4,9	-2,4	1,7	3,8	-0,1	0,4	-5,0	-10,0
Non pétrolier	11,8	5,9	6,2	5,2	6,8	5,4	7,5	5,7	4,9	5,7
Déflateur du PIB	1,4	13,4	-15,6	13,1	9,1	0,2	0,0	0,6	1,0	0,3
PIB nominal	7,4	19,5	-14,4	18,9	15,9	4,4	4,5	4,0	3,9	2,3
Prix à la consommation (moyenne)	1,0	5,7	4,7	2,7	4,1	3,9	3,7	3,5	3,5	3,4
Secteur extérieur										
Exportations, f.à.b	30,2	31,2	-32,8	27,0	31,5	0,8	-1,3	-0,9	-2,1	-5,2
Exportations en volume	3,0	-3,1	2,1	-8,1	2,9	6,2	6,0	5,0	2,3	0,7
Importations, c.a.f.	15,3	28,0	-2,0	11,6	21,0	-1,2	1,8	2,5	1,9	2,5
Importations en volume	12,1	9,2	15,9	6,7	9,3	-2,4	1,2	2,3	1,7	0,5
Termes de l'échange	9,1	-6,2	-18,0	16,7	11,8	-4,6	0,6	0,5	-2,0	-1,5
Administration centrale										
					(pourcentage du PIB)					
Solde global, dons compris	8,7	10,4	-0,6	2,5	7,6	7,5	7,0	6,6	6,0	5,3
Dons	0,7	0,6	0,9	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8
Total recettes et dons	28,6	31,2	26,9	26,0	29,9	30,1	29,5	29,0	28,3	27,7
Total dépenses et prêts nets	19,5	20,3	26,9	23,3	23,1	23,8	23,4	23,6	23,5	24,1
Secteur extérieur										
Solde des transactions courantes, dons compris	4,7	7,2	-5,5	-2,8	0,7	2,0	1,4	0,9	0,1	-1,2
Balance commerciale	20,5	22,0	4,8	11,1	15,2	15,5	13,6	11,8	9,8	6,4
					(pourcentage du PIB non pétrolier)					
Solde global, a l'exclusion des dons	14,5	17,8	-2,6	2,8	11,4	10,7	9,0	8,1	7,1	6,0
Solde global hors pétrole	-16,6	-21,4	-24,4	-22,7	-23,0	-21,8	-18,8	-17,1	-15,4	-13,8
Solde primaire hors pétrole	-14,2	-19,0	-22,8	-22,3	-21,8	-20,7	-18,2	-17,1	-15,8	-14,6

Sources: FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 12. CEMAC : taille relative des économies de la CEMAC et importance du secteur pétrolier, 2007–16

	2007	2008	2009	2010	2011 Proj.	2012 Proj.	2013 Proj.	2014 Proj.	2015 Proj.	2016 Proj.
PIB nominal	(pourcentage du PIB nominal de la CEMAC)									
Cameroun	33,2	30,1	34,7	30,9	28,8	29,6	30,3	31,3	31,9	33,3
République centrafricaine	2,8	2,5	3,1	2,8	2,6	2,7	2,8	2,9	3,0	3,2
Tchad	11,4	10,6	10,9	10,8	11,0	11,6	11,3	11,2	11,1	11,3
Congo, République du	13,5	15,0	15,0	15,9	18,7	18,6	17,6	17,0	17,1	17,2
Guinée équatoriale	20,4	23,4	19,1	20,0	22,3	23,0	23,6	23,9	23,3	21,9
Gabon	18,8	18,4	17,1	18,0	23,7	19,5	18,6	18,3	18,1	18,5
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
PIB nominal pétrolier	(pourcentage du PIB nominal de la CEMAC)									
Cameroun	3,2	3,0	2,0	2,1	2,1	2,6	2,9	3,3	3,0	3,1
République centrafricaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tchad	5,1	4,8	3,6	4,1	4,5	4,7	4,3	4,0	3,7	3,6
Congo, République du	8,8	10,5	9,3	10,6	13,5	12,8	11,3	9,8	9,1	7,8
Guinée équatoriale	15,1	17,4	11,3	12,0	13,9	14,2	13,2	12,8	11,9	9,9
Gabon	9,4	9,5	7,4	8,8	14,1	9,7	8,4	7,9	7,6	7,5
CEMAC	41,6	45,3	33,6	37,5	48,1	44,0	40,1	37,9	35,5	31,9
PIB nominal pétrolier	(pourcentage du PIB nominal du pays)									
Cameroun	9,6	10,1	5,8	6,7	7,3	8,7	9,6	10,6	9,5	9,3
République centrafricaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tchad	45,2	45,7	33,0	37,8	40,9	40,8	37,8	35,6	33,6	31,9
Congo, République du	65,2	70,5	62,3	66,5	72,0	69,2	64,1	57,6	53,2	45,7
Guinée équatoriale	73,8	74,5	58,9	60,3	62,5	61,5	55,9	53,6	51,1	45,1
Gabon	49,9	51,5	43,4	48,9	59,7	49,7	44,9	43,3	42,1	40,5
CEMAC	41,6	45,3	33,6	37,5	48,1	44,0	40,1	37,9	35,5	31,9
Exportations de brut	(pourcentage des exportations totales de biens du pays)									
Cameroun	50,9	53,5	40,4	40,2	39,0	45,7	49,9	52,9	50,3	50,1
République centrafricaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tchad	84,7	86,9	75,5	82,4	83,4	84,5	83,6	82,7	81,8	81,0
Congo, République du	91,1	90,3	89,3	88,2	88,7	87,8	85,8	82,9	80,7	76,7
Guinée équatoriale	99,0	99,3	98,7	98,2	98,5	98,6	98,6	98,5	98,4	98,1
Gabon	83,0	80,0	87,3	86,5	87,8	82,9	82,0	81,2	80,4	78,5
CEMAC	84,7	85,1	84,3	84,5	84,9	84,2	83,4	82,1	80,1	76,6
Recettes budgétaires pétrolières	(pourcentage des recettes budgétaires du pays)									
Cameroun	31,8	36,6	26,3	25,6	25,9	27,4	28,0	30,3	27,0	26,3
République centrafricaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tchad	73,6	78,7	52,6	65,5	72,0	65,3	62,0	59,9	55,9	52,1
Congo, République du	81,3	84,8	70,0	78,8	83,3	78,0	72,7	65,2	59,4	48,5
Guinée équatoriale	88,5	93,5	90,6	88,4	90,4	90,2	88,5	87,7	86,8	85,9
Gabon	58,6	65,5	49,7	53,9	60,0	55,6	52,7	50,8	49,3	47,2
CEMAC	64,9	71,9	58,0	65,3	70,2	68,7	64,5	62,0	58,9	56,0

Sources: FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale; et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 13. CEMAC : Non observation des principaux ratios prudentiels, 2008–10

	Fonds propres			Liquidité ¹			Avoirs fixes ²			Transformation ³ des échéances			Capital ⁴ minimum			Division des risques ⁵		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
	8%			min 100%						min 50%								
Pays (nombre de banques)																		
Cameroun (13) en 2008	2	3	3	0	0	0	2	4	5	1	4	6	1	1	4	6	2	4
République centrafricaine (4) en 2008	1	2	1	1	0	1	1	3	2	1	2	1	0	0	2	2	2	1
Tchad (7) en 2008	3	3	2	1	1	1	1	1	3	2	1	2	1	1	4	6	1	4
République du Congo (6) en 2008	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	2
Guinée équatoriale (4) en 2008	1	2	1	0	0	0	2	1	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0
Gabon (7) en 2008	0	1	0	0	2	1	1	3	0	0	2	0	0	0	1	1	1	1
CEMAC (41) en 2008	7	11	7	2	3	3	8	12	10	5	10	10	3	2	13	17	6	12
	En pourcentage des dépôts ⁶																	
Cameroun (13) en 2008	11	27	17	0	0	0	3	14	39	1	30	45	1	6	13	35	9	19
République centrafricaine (4) en 2008	33	81	21	33	0	18	33	85	75	33	81	21	0	0	29	19	81	21
Tchad (7) en 2008	36	40	27	5	10	6	1	10	31	1	10	27	1	10	40	14	10	61
République du Congo (6) en 2008	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	10	50	0	41
Guinée équatoriale (4) en 2008	5	42	11	0	0	0	10	6	0	5	6	11	5	0	0	0	0	0
Gabon (7) en 2008	0	0	0	0	1	0	32	5	0	0	35	0	0	0	0	93	0	0

Sources : COBAC; et calculs des services du FMI.

¹ Avoirs à court terme jusqu'à un mois (échéance résiduelle) rapportés aux engagements à court terme jusqu'à un mois (échéance résiduelle).

² Fonds propres nets et autres ressources permanentes rapportés aux avoirs fixes.

³ Avoirs à long terme à plus de cinq ans rapportés aux engagements à long terme à plus de cinq ans.

⁴ Le capital minimum varie selon le pays (en millions FCFA): Cameroun 1000; RCA 200; Tchad 150; République du Congo 150; Guinée équatoriale 300; Gabon 1000.

⁵ Les engagements auprès d'un seul et même client sont plafonnés à 45% des fonds propres.

⁶ Pourcentage des dépôts représentés par le nombre de banques en situation de non observation dans le pays.

Tableau 14. CEMAC : Notations bancaires, décembre 2010¹

(Nombre de banques)

	1	2	3A	3B	3C	4A	4B	Sans notation
Cameroun (13)	1	7	0	0	0	1	1	3
République centrafricaine (5)	0	2	0	0	1	0	0	2
Tchad (8)	0	3	0	2	0	1	0	2
Congo, République du (7)	1	3	0	0	0	0	0	3
Guinée équatoriale (4)	1	2	0	1	0	0		0
Gabon (9)	1	5	0	0	0	0	0	3
CEMAC (46)	4	22	0	3	1	2	1	13

Source : COBAC.

¹ Notations: 1=solide; 2=bonne; 3A=fragile; 3B=moyennement fragile; 3C=très fragile; 4A=critique; et 4B=très critique.

Tableau 15. CEMAC : Qualité des portefeuilles de prêts, 2009-2010

(milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	Prêts bruts		Prêts improductifs		Provisions pour prêts improductifs		Part des prêts improductifs (pourcentage des prêts bruts)		Taux de provisionnement (pourcentage des prêts improductifs)	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Cameroun	1428,6	1600,6	140,1	199,2	145,1	177,7	9,8	12,4	103,6	89,2
République centrafricaine	92,0	116,1	15,4	15,4	14,4	14,9	16,7	13,3	93,5	96,8
Tchad	258,9	379,3	2,9	4,2	3,8	4,7	1,1	1,1	131,0	111,9
Congo, République du	681,4	818,4	38,4	34,6	34,8	31,4	5,6	4,2	90,6	90,8
Guinée équatoriale	467,3	627,7	40,2	33,5	35,4	39,8	8,6	5,3	88,1	118,8
Gabon	256,3	294,9	21,4	31,4	17,2	26,3	8,3	10,6	80,4	83,8
CEMAC	3184,6	3837,0	258,5	318,2	250,9	294,9	8,1	8,3	97,1	92,7

Sources : COBAC; et calculs des services du FMI.

APPENDICE 1. CEMAC: Évaluation de la stabilité extérieure

Il ressort de l'évaluation de la viabilité extérieure et du taux de change effectif réel (TCER) de la CEMAC effectuée par les services du FMI qu'au vu des politiques économiques actuelles la position extérieure et le TCER sont globalement conformes à une situation d'équilibre. En revanche, la mauvaise tenue des exportations et la faiblesse des politiques structurelles soulignent la nécessité d'améliorer la compétitivité.

Évolution du TCER

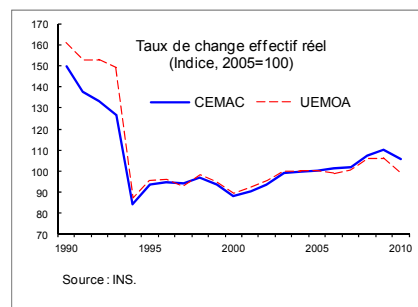
Le TCER s'est apprécié et a ainsi entamé les gains de productivité acquis après la dévaluation de 1994. Cependant, même si le secteur pétrolier est prédominant dans les pays de la CEMAC, la courbe d'appréciation du TCER a suivi de près celle de l'UEMOA, où ce secteur est marginal.

Évaluation modélisée du TCER

À partir du modèle de Bems et Carvalho (2009)¹, qui fait intervenir un lissage de la consommation inter-temporelle issue de la richesse pétrolière, nous obtenons une norme de compte courant selon deux règles différentes d'affectation. Pour évaluer le taux de change nous comparons cette norme et le solde des transactions courantes sous-jacent de 2015, fortement influencé par l'accélération temporaire des investissements publics. Cela

représente un critère particulièrement exigeant car la norme suppose un lissage de l'investissement entre générations. Si l'on compare cette norme au déficit du compte des transactions courantes sous-jacent (à moyen

terme), on aboutit à une surévaluation de l'ordre de 4 à 11 %. En faisant la part d'un niveau d'investissements publics supérieur à titre temporaire, le solde des transactions courantes peut être jugé globalement conforme à l'équilibre.



Évaluations du taux de change de la CEMAC, 2015

	Bems/Carvalho		Viabilité extérieure
	Consommation réelle constante	Consommation réelle par habitant constante	
Norme de compte courant MT	1,80	4,10	1,22
Compte courant sous-jacent	0,07	0,07	0,07
Élasticité compte courant	0,37	0,37	0,37
Surévaluation	4,69	10,9	3,13

Source : estimations des services du FMI

¹ Bems, Rudolfs et Irineu de Carvalho Filho, 2009, "Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil Exporting Countries," Document de travail du FMI n°09/281.

La méthode de la viabilité extérieure, fondée sur la stabilisation des AEN au niveau de 2010, indique une surévaluation inférieure à 4 %, qui s'inscrit parfaitement dans les limites de la marge d'erreur. Compte tenu de la grande incertitude liée aux calculs décrits ci-dessus et étant donné l'insuffisance de données, nous complétons notre analyse par une étude de l'adéquation des réserves.

Adéquation des réserves

Les réserves internationales brutes représentant l'équivalent de près de 4,5 mois d'importations totales (y compris les importations liées aux investissements et au pétrole) et 100 % de la masse monétaire au sens large, le régime de change fixe est suffisamment couvert. D'après les analyses des niveaux de réserves de la CEMAC, une couverture d'environ 4,5 mois d'importations totales permettrait à la région de résister à un choc sur sa balance commerciale équivalant à deux écarts types.

Avec les politiques budgétaires actuelles, les réserves internationales brutes devraient, d'après les prévisions, se stabiliser à environ 4 mois d'importations totales d'ici 2015. Les projections sont très sensibles aux prévisions des cours du pétrole. À plus long terme, le risque d'un éventuel non respect généralisé de l'exigence de rapatriement intégral des recettes d'exportations pèse sur ces perspectives. Les faibles taux d'intérêt sur les dépôts libellés en FCFA auprès de la BEAC dissuadent les États de rapatrier la totalité des recettes d'exportation. En outre, les récentes inquiétudes liées aux sauvegardes de la BEAC ont entamé la confiance des États membres à l'égard de la BEAC, d'où une moindre incitation à rapatrier les recettes en devises.

Dans l'ensemble, le TCER, le solde des transactions courantes et les réserves de l'union sont globalement conformes à la stabilité extérieure². Un risque baissier pèse sur le régime de change fixe à plus long terme, si la règle de rapatriement intégral des recettes d'exportations auprès de la BEAC n'est pas respectée.

Exportations et compétitivité des secteurs non pétroliers

Il ressort des exportations de la CEMAC que la compétitivité des secteurs hors produits de base mérite d'être améliorée. Les exportations hors pétrole des pays de la CEMAC stagnent à environ

CEMAC : exportations de biens, 1995-2010
(en pourcentage du total des exportations mondiales)

	1995	2005	2010
Total exportations de biens	0,12	0,23	0,24
Pétrole	1,27	1,72	1,60
Hors pétrole	0,05	0,04	0,04

Sources : Perspectives de l'économie mondiale et estimations des services du FMI.

² Par rapport aux projections des cours du brut qui sous-tendent la précédente évaluation du taux de change, les prix du pétrole devraient s'accroître sensiblement et ainsi améliorer la position extérieure de la CEMAC.

0,05 % des exportations mondiales. Par ailleurs, entre 2000 et 2008 les exportations hors produits de base de la CEMAC ont progressé moins rapidement que celles de l'AfSS (4,5 % contre 14,2 %).

Les facteurs structurels sont un obstacle à la compétitivité. D'après les indicateurs «Doing Business» 2011 de la Banque mondiale, le classement moyen de la CEMAC est moins bon que celui de la moyenne de l'AfSS (172^e contre 137^e sur 183 pays). Les pays de la CEMAC obtiennent des classements très faibles, le Tchad et la RCA ayant les classements les plus bas au monde, suivis de près par le Congo³. Les domaines où les résultats sont les plus défavorables sont la création d'entreprises, le versement des impôts, la mise en application des contrats et le commerce transfrontalier.

Indicateurs de commerce transfrontalier (2009)

	Temps d'exportation (jours)	Coûts d'exportation ¹
CEMAC	40	2682
UEMOA	31	1836
SACU	31	2057

Source : Rapport Doing Business de la Banque mondiale.

1/ En dollars par container.

³ On peut tirer une conclusion semblable à la lecture d'autres indicateurs de compétitivité, tels que l'indice de compétitivité du World Economic Forum et l'indice CPIA (évaluation de la politique et des institutions nationales) de la Banque mondiale applicable à l'environnement réglementaire.

APPENDICE 2. Recommandations du PESF — Avancement de la mise en œuvre

Recommandations	Avancement de la mise en œuvre
<i>SUPERVISION DU SECTEUR FINANCIER ET STABILITÉ DU SECTEUR BANCAIRE</i>	
Accroître les effectifs de la COBAC (régulateur du système bancaire).	Les effectifs ont été augmentés, mais de graves pénuries au niveau de la supervision continuent de gêner le contrôle et l'application des décisions.
Aligner le cadre prudentiel sur les normes internationales et renforcer l'application des décisions.	En cours. Les principales règles prudentielles (solvabilité, expositions importantes et prêts entre parties liées) ne sont pas alignées sur les pratiques modèles internationales et sont peu appliquées, ce qui encourage une concentration excessive du crédit et l'exposition du système bancaire aux risques de crédit. La capacité d'application des décisions est limitée par les pénuries d'effectifs.
Relever les ratios minimum de fonds propres pour tenir compte des risques et des vulnérabilités spécifiques à la CEMAC.	Les obligations de fonds propres minimum pour les institutions de crédit ont été relevées et harmonisées. Le secteur bancaire s'est vu accorder une période de transition de cinq ans pour respecter la nouvelle réglementation.
Limiter les pouvoirs des autorités nationales s'agissant de l'octroi et du retrait des agréments de banque.	Devrait figurer dans la nouvelle réglementation sur la résolution des crises bancaires en 2012.
Simplifier les obligations de communication d'informations et la réglementation pour les institutions de microcrédit.	Un plan comptable spécial pour le microcrédit a été introduit en 2010 conjointement à un système informatisé automatisé de recueil des données financières.
<i>GESTION DE LA LIQUIDITÉ SYSTÉMIQUE ET RECYCLAGE DES EXCÉDENTS BUDGÉTAIRES</i>	
Centraliser la trésorerie de l'État à la BEAC.	La trésorerie de l'État est largement centralisée à la BEAC.
Renforcer le recours aux instruments basés sur le marché pour la gestion monétaire et de la dette publique.	Les avances statutaires sont progressivement éliminées à partir de 2011 ; un cadre institutionnel a été mis en place pour le marché régional des titres publics (pas encore opérationnel) et la Direction des études de la BEAC a jeté les bases de la modernisation de la politique monétaire.
Mettre en place un cadre pour fixer un objectif souhaitable pour les réserves internationales.	En cours. La programmation monétaire doit être renforcée.
<i>ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS</i>	
Aligner les taux d'intérêt contrôlés sur les fondamentaux du marché afin d'encourager l'intermédiation financière.	Les taux d'intérêt ont été libéralisés (les plafonds sur les taux du crédit ont été éliminés) et l'écart négatif par rapport au taux de l'euro a été comblé.
Créer des centrales de crédit et des registres d'informations centralisés pour améliorer les informations sur les créanciers.	En cours, avec l'assistance technique de la Banque mondiale.
Renforcer le cadre juridique et judiciaire et consolider l'infrastructure financière.	Publication régulière des coûts du crédit en vue de promouvoir la transparence et la concurrence ; mise en place de centrales des risques et d'une centrale des bilans des sociétés.

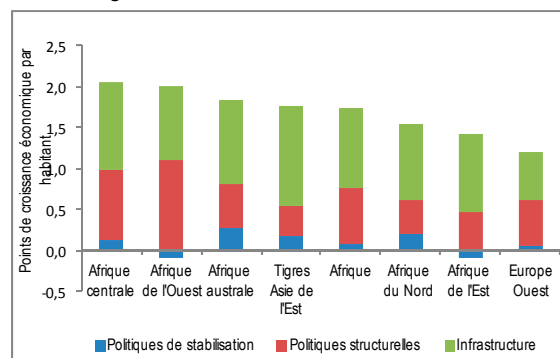
APPENDICE 3. Infrastructure et croissance¹

Grâce à la hausse rapide de leurs revenus pétroliers depuis le début des années 2000, les pays de la CEMAC sont devenus plus prospères. Tous les pays membres de la CEMAC, exception faite de la République Centrafricaine, sont dotés de ressources pétrolières et profitent de la progression des exportations de pétrole et, en conséquence, d'une augmentation de leurs recettes budgétaires. Ces revenus pétroliers abondants ne se sont toutefois pas traduits par un relèvement du niveau de vie des populations, dont une part considérable ne peut normalement accéder à l'électricité, à l'eau potable, ni à de meilleurs systèmes d'assainissement.

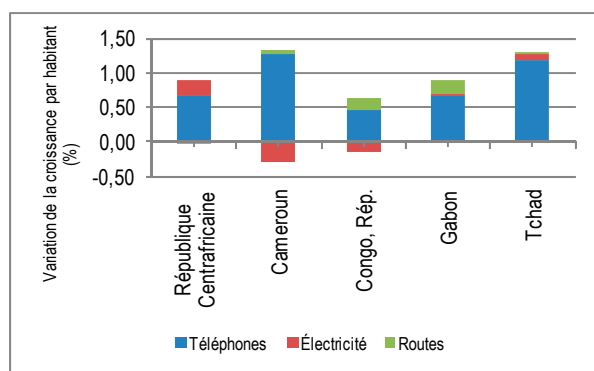
Il est important pour la croissance et la compétitivité en Afrique que les infrastructures soient adéquates, sinon la croissance est freinée. Un nombre considérable d'études économiques confirme cette opinion, qu'a fait sienne la Commission pour l'Afrique (2005). Une question essentielle pour les dirigeants est de connaître la contribution à la croissance d'un développement des infrastructures par comparaison avec d'autres paramètres. Une récente étude (Calderón 2009) constate qu'en Afrique, l'expansion et le renforcement des infrastructures ont contribué à hauteur de près d'un point de pourcentage à la croissance par habitant entre 1990 et 2005, contre 0,8 point pour la stabilisation macroéconomique et les politiques structurelles (Graphique 1).

Les tendances dans les pays de la CEMAC suivent celles observées dans l'ensemble de l'Afrique. D'après les estimations de Calderón (2009), il semble qu'entre 1995 et 2005, le coup de pouce

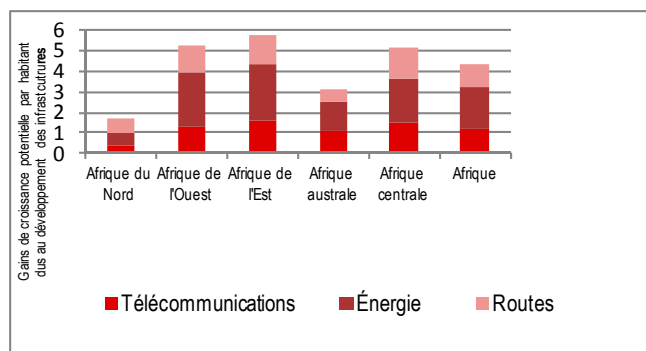
Graphique 1 — Variations de la croissance par habitant dues à des changements dans les fondamentaux de la croissance



Graphique 2 — Contributions des infrastructures à la croissance par habitant



Graphique 3 — Croissance potentielle par habitant due au renforcement des infrastructures



Source : Calderon, 2009

¹ Rupa Ranganathan et Vivien Foster (Banque mondiale).

donné par le renforcement des infrastructures à la croissance par habitant a été, en moyenne, d'un point de pourcentage, ce résultat étant attribuable essentiellement à la progression de la téléphonie mobile dans la région, alors que des infrastructures insuffisantes dans le domaine de l'électricité ont freiné la croissance. Les infrastructures ont le plus contribué à la croissance dans les pays de l'Afrique centrale, après ceux de l'Afrique de l'Est. Toutefois, il existe de profondes différences entre les pays de la CEMAC (Graphique 2), l'impact historique des infrastructures sur la croissance par habitant variant de 0,6 point de pourcentage en République du Congo à 1,2 point au Cameroun. C'est l'amélioration des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui a le plus contribué à la croissance. L'infrastructure électrique a eu une influence positive dans certains pays (République Centrafricaine notamment), tout en freinant la croissance dans d'autres (Cameroun et République du Congo).

Des simulations donnent à penser que la contribution des infrastructures à la croissance pourrait être beaucoup plus importante. Si, en Afrique centrale, les infrastructures pouvaient être portées au niveau du pays africain le plus performant (Maurice), les effets sur la croissance par habitant seraient de l'ordre de 5 %, l'impact le plus sensible se faisant sentir dans le secteur de l'électricité suivi par ceux des routes et des télécommunications (Graphique 3).

Des travaux microéconomiques approfondis sur la relation entre les infrastructures et les résultats des entreprises confirment ces conclusions pour l'Afrique. Les données font systématiquement ressortir une forte relation entre les stocks d'infrastructures et la production, la productivité et le comportement en matière d'investissement des entreprises. Une étude exhaustive (Escribano, Guasch, and Peña, 2010) a analysé la série complète d'enquêtes sur le climat de l'investissement en Afrique. Dans les pays africains, ceux à faible revenu en particulier, les infrastructures entravent considérablement l'activité des entreprises dont elles pénalisent la productivité à hauteur de 40 % environ. Les entreprises ont signalé que les infrastructures contribuent à près de 50 % à la productivité totale des facteurs, 40 % de cette contribution venant des opérations de dédouanement et 20 % environ des infrastructures dans les domaines de l'électricité et de l'eau. Elles ont indiqué que des infrastructures inadéquates freinent la croissance. La situation est même plus grave encore dans les pays de la CEMAC. Au Cameroun, au Tchad, en République du Congo et au Gabon, entre 60 et 75 % des entreprises ont désigné l'électricité comme un obstacle majeur à leur activité ; près de la moitié des entreprises au Tchad, en République du Congo et au Gabon citent les transports comme le principal goulet d'étranglement.

De plus, les infrastructures apportent une contribution indispensable au développement humain. Des systèmes d'approvisionnement en eau fiables et pratiques empêchent la propagation des maladies potentiellement mortelles et préviennent la mortalité infantile et la malnutrition. L'électricité alimente en énergie les secteurs de la santé et de l'éducation et stimule la productivité des entreprises. Les réseaux de transport relient les marchés locaux, régionaux et mondiaux. Les services de TIC démocratisent l'accès à l'information, facilitent la communication et réduisent les coûts de transport en permettant d'effectuer les opérations à distance.

Infrastructures de la CEMAC : évaluation comparative

La région de la CEMAC souffre d'infrastructures inadéquates, et elle en paie le prix le plus fort en Afrique. Ses résultats en matière d'infrastructures sont à plusieurs égards inférieurs à ceux des pays analogues. Cela est d'autant plus frappant qu'au début des années 2000, la croissance a été forte dans cette région qui a accumulé une richesse pétrolière importante au cours de cette période.

Dans l'ensemble, les indicateurs en matière d'infrastructures des pays

de la CEMAC se situent, malgré leur richesse pétrolière, au même niveau que ceux des autres pays africains à faible revenu dépourvus de ressources naturelles. Dans les domaines de l'électricité et des TIC, leurs résultats sont nettement inférieurs à ceux des autres pays africains riches en ressources.

Les consommateurs des pays de la CEMAC paient pour les services d'infrastructure des prix qui dépassent nettement les normes africaines et mondiales (Tableau 2). Les prix de l'électricité sont le triple de ceux des autres pays en développement. Les tarifs du fret routier sont eux aussi en moyenne trois fois plus élevés que dans les autres régions en développement.

Tableau 1 — Accès aux infrastructures dans la région CEMAC

Indicateur	Unités	CEMAC	Repères AfSS		
			PFR	Riches en ressources	PRI
Réseau routier classé : densité	Kms pour 1.000 habitants	2,4	1,3	2,3	7,1
Réseau routier classé en bonne condition	%	32	35	29	48
Capacité de production installée	MW par million d'habitants	16	20	43	799
Accès à l'électricité	% de la population	30	33	46	50
Abonnés à Internet	Pour 100 habitants	2,8	5,69	11,8	8,94
Abonnés au téléphone mobile	Pour 100 habitants	28,9	25,58	37,35	57,33
Principales lignes téléphoniques	Pour 100 habitants	0,7	0,8	0,83	4,78
Accès à l'eau courante	% de la population	12	10,5	12	52,1
Accès aux toilettes à chasse d'eau ou à une fosse septique	% de la population	6	4,9	11,2	40,8

Sources : Africa Infrastructure Country Diagnostic ; US Department of Energy ; World Bank IC4D. Données sur les routes et les TIC pour 2008 ; données sur l'énergie et l'eau pour 2004/5 ; accès à l'électricité pour 2001. Repères pour la dernière année disponible en 2000–05.

Tableau 2 — Région CEMAC : coûts des infrastructures

	CEMAC	Afrique subsaharienne	Autres pays en développement
Tarifs de l'électricité (US\$ le kilowattheure)	0,10-0,30	0,03-0,43	0,05-0,10
Ports à containers : frais de manutention (US\$ l'EVP)	160-260	100-320	80-150*
Tarifs du fret routier (US\$ la tonne kilométrique)	0,13	0,04–0,13	0,01–0,04
Téléphonie mobile (US\$ le bouquet mensuel)	15,1	2,6–21	9,9
Internet : service d'accès par ligne commutée (US\$ par mois)	68,0	6,7–148	11

Sources : Banerjee (2008) ; Eberhard (2008) ; Minges (2008) ; Teravaninthorn and Raballand 2008.

Note : les fourchettes reflètent les prix dans différents pays et divers niveaux de consommation. Les prix pour la téléphonie et Internet portent sur toutes les régions en développement, y compris l'Afrique. * représente la meilleure pratique internationale.

Ces coûts élevés résultent de plusieurs facteurs. Dans le secteur de l'électricité par exemple, les coûts de production dépassent légitimement ceux de nombre de pays africains à cause de la faible dimension des réseaux et de l'utilisation d'une technologie chère fondée sur le diesel, et peuvent atteindre près de trois fois ceux des réseaux hydro-électriques plus importants exploités en Afrique. En outre, le niveau élevé des coûts du transport routier dans la région CEMAC tient à la présence de cartels et d'une réglementation restrictive de ce secteur, qui se traduit par des marges bénéficiaires exceptionnellement importantes. Les coûts également élevés des services de TIC peuvent s'expliquer par le petit nombre de pays connectés au câble sous-marin ou par l'absence de concurrence entre les passerelles internationales même lorsque les pays sont connectés.

Il est possible d'attribuer la qualité médiocre des infrastructures et le niveau élevé des prix à l'effet conjugué de problèmes de « matériel » et de « logiciel ». Dans ce dernier cas, les difficultés tiennent à des obstacles réglementaires qui réduisent l'efficacité des infrastructures. Ce sont surtout les problèmes réglementaires qui accroissent nettement les coûts des infrastructures et qui freinent la croissance et le commerce. Pour s'attaquer aux contraintes qu'exercent les infrastructures en Afrique, il faut non seulement améliorer le stock, mais aussi corriger les obstacles institutionnels qui handicapent le secteur.

Infrastructures de la CEMAC : financement

Pour combler le retard infrastructurel de la région CEMAC au cours des 10 prochaines années, il faudra engager des dépenses importantes et déployer des efforts sérieux et cohérents pour réduire au minimum les inefficacités qui pénalisent les secteurs. Des dépenses annuelles de 4,7 milliards de dollars, soit 10 % du PIB, seraient nécessaires pour réaliser les infrastructures minimales. La région consacre déjà aux infrastructures 2,4 milliards de dollars par an en moyenne, soit environ 5,2 % du PIB, montant qui est réparti presque également entre des dépenses d'investissement et des dépenses d'équipement. Cependant, la somme énorme de 1,2 milliard de dollars est perdue tous les ans à cause des inefficacités liées à la fixation incorrecte des prix des services d'infrastructure, du recouvrement des factures ou de déperditions. Le déficit de financement des infrastructures tomberait à 1,1 milliard de dollars par an pour l'ensemble de la région si elle parvenait à éliminer toutes les pertes dues à des inefficacités. Une question cruciale serait de veiller à ce que les dépenses d'infrastructure soient productives et bien gérées.

Bibliographie

Calderón, César, 2009, « Infrastructure and Growth in Africa », Document de travail de recherche sur les politiques n° 4914 (Washington : Banque mondiale).

Escribano, Alvaro, J., Luis Guasch, and Jorge Peña, 2010, « Assessing the Impact of Infrastructure Quality on Firm Productivity in Africa », Document de travail de recherche sur les politiques n° 5191 (Washington : Banque mondiale).

APPENDICE 4. Facteurs déterminants de la croissance non pétrolière dans les pays producteurs de pétrole de la zone CFA¹

I. INTRODUCTION

La croissance non pétrolière des pays exportateurs de pétrole de la zone du FCFA a été décevante en dépit de leur grande richesse en ressources naturelles. Ce n'est peut-être pas surprenant car seul un petit nombre de pays riches en ressources ont réussi à diversifier leur économie (Coxhead, 2007; Gelb et Grasmann, 2010). Ce que l'on appelle souvent la «malédiction des ressources» est souvent attribuée à trois facteurs principaux : le syndrome hollandais, imputable à l'appréciation du taux de change effectif réel ; la grande volatilité des recettes liées au pétrole ou aux minéraux et les insuffisances institutionnelles, notamment s'agissant de la gouvernance et de la transparence.

Dans le présent document, nous étudions les principaux facteurs déterminants de la croissance non pétrolière dans les pays producteurs de pétrole de la zone CFA et nous tentons de dégager les caractéristiques qui les distinguent des pays avec des niveaux de développement comparables mais qui ne dépendent pas de ressources non renouvelables.

Les résultats d'une estimation à l'aide d'un panel de 38 pays à faible revenu et d'exportateurs de pétrole de la zone CFA correspondent globalement aux prévisions théoriques.² Même si l'on observe que l'appréciation du taux de change réel a nui à la croissance dans tous les pays de 1985 à 2008, les producteurs de pétrole de la zone CFA se distinguent par le fait que les investissements publics et privés n'ont pas réussi à doper la croissance hors pétrole.

II. ENQUÊTE EMPIRIQUE

Tabova et Baker (2011) ont montré que l'utilisation productive des ressources publiques et l'efficacité des investissements sont les ingrédients indispensables à la croissance non pétrolière, le taux de change réel n'ayant qu'un effet indirect sur la croissance à cause du rôle qu'il joue dans la répartition des investissements entre les secteurs. Dans ce qui suit, nous mettons au banc

¹ Par A.Tabova et C. Baker.

² Le groupe des pays à faible revenu inclut le Bénin, le Burkina Faso, la République Centrafricaine, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, le Burundi, les Comores, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, le Rwanda, la Sierra Leone, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie, le Bangladesh, le Cambodge, la RDP Lao, le Vietnam, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et Haïti. Le groupe des pays exportateurs de pétrole dans la zone CFA inclut le Cameroun, le Tchad, la République du Congo, la Côte d'Ivoire et le Gabon.

d'essai ces prévisions théoriques pour les pays exportateurs de pétrole de la zone CFA et nous analysons ce qui les différencie des pays dont les niveaux de développement sont comparables mais qui ne sont pas très dépendants des ressources pétrolières ou minérales.

Nous estimons une équation de croissance à l'aide d'un panel avec des effets fixes pays et temps :

$$g_{it}^n = \alpha_0 + \alpha_1 \ln R_{it} + \alpha_2 \mathbf{X}_{it} + \alpha_3 D^{CFA\ oil} \mathbf{X}_{it} + \alpha_t + \alpha_i + u_{it} \quad (1)$$

où g_{it}^n est la croissance du PIB réel hors pétrole et X_{it} est un vecteur des facteurs déterminants de la croissance standard tels que le revenu initial, la part des investissements dans la production, la part de la consommation de l'État dans la production, les termes de l'échange et une mesure de l'ouverture du commerce. $D^{CFA\ oil}$ est une variable de substitution pour les exportateurs de pétrole de la zone CFA.³ Le terme d'interaction $D^{CFA\ oil} \mathbf{X}_{it}$ montre si les exportateurs de pétrole de la zone CFA se différencient, et en quoi, du reste de l'échantillon quant à la manière dont les facteurs déterminants de la croissance standard ont un effet sur la croissance hors pétrole. L'impact net de X_{it} sur la croissance pour les exportateurs de pétrole de la zone CFA est indiqué par $\alpha_2 + \alpha_3$. Le cadre des effets fixes signifie qu'on estime les variations des variables explicatives relatives à l'évolution des taux de croissance dans les pays. Les effets fixes temps et pays sont indiqués par les termes α_t et α_i , respectivement.

Dans l'équation (1), R_{it} est une mesure du taux de change réel. Selon Rodrik (2008) et Berg et Miao (2010), nous incluons R_{it} directement dans l'équation de croissance du PIB hors pétrole. Selon Rodrik (2008), Delechat et al. (2009), et Berg et Miao (2010), R_{it} est défini comme l'écart du taux de change réel présent par rapport à sa valeur en PPA, ajusté des effets du revenu par habitant sur le taux de change réel. La surévaluation ou la sous-évaluation du taux de change est ensuite le résiduel dans une régression du taux de change réel sur le revenu par habitant : ϵ_{it}^{PPP} .

$$\ln \text{RER}_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 \ln y_{it} + \alpha_t + \epsilon_{it}^{PPP} \quad (2)$$

Cette mesure présente l'avantage d'être directement comparable entre les pays. La variable dépendante $\ln \text{RER}_{it}$ dans (2) est le logarithme du ratio du taux de change du marché au facteur de conversion de la PPA; le logarithme du revenu par habitant $\ln y_{it}$ tient compte de l'effet de Balassa-Samuelson. L'indice t se réfère à la période moyenne de 3 ans et i se réfère au pays. α_t représente l'ensemble des effets fixes temps. Nous suivons une littérature et estimons équation

³ Nous n'estimons pas l'impact direct des faiblesses du marché sur la croissance car, comme le montre le modèle théorique plus haut, celles-ci se manifesteront par le biais de l'efficacité des investissements à encourager la croissance.

(2) pour 181 pays dont les données sont disponibles pour la totalité de la période (voir Rodrik, 2008; Delechat et al., 2009).

S'agissant de l'estimation de l'équation (1), la variable dépendante est la croissance du PIB réel hors pétrole, mesurée en différence logarithmique. Nous incluons le revenu initial mesuré par le logarithme du PIB réel par habitant en dollars EU constants de 2000 pour contrôler l'effet de Balassa-Samuelson. L'ouverture du commerce est définie par (Exportations + Importations)/PIB, la consommation de l'État est mesurée par les dépenses publiques de consommation en part du PIB total et l'investissement renvoie à la formation brute de capital fixe en part du PIB total. Les données proviennent des Perspectives de l'économie mondiale, la période couverte va de 1985 à 2008 et toutes les variables sont des moyennes sur 3 ans, ce qui est courant dans la littérature pour tenir compte des fluctuations de la conjoncture.

Dans l'idéal, nous évaluerions le rôle du stock de capital sur la croissance non pétrolière, ce qui serait aligné sur le modèle théorique présenté dans la section précédente. Toutefois, construire des stocks de capital n'est pas chose facile, surtout pour les pays à faible revenu et ceux qui sortent d'un conflit et cela exige un certain nombre d'hypothèses importantes relatives aux stocks initiaux de capital et au profil niveau et temps des taux d'amortissement ainsi qu'une méthode d'amortissement.⁴ Plutôt que de construire des stocks de capital dans les pays, nous suivons la littérature empirique sur la croissance qui privilégie les taux d'investissement (voir par exemple, Ramey et Ramey, 1995; Miao et Berg, 2010). Par conséquent, nos estimations empiriques ne tiennent pas explicitement compte de l'efficacité de la conversion de l'investissement en capital.

En tant que groupes de contrôle des exportateurs de pétrole de la CEMAC, nous utilisons (i) les exportateurs non pétroliers de la zone CFA et (ii) un échantillon réduit de pays à faible revenu ; au total, l'échantillon final inclut 38 pays (à l'exclusion de la Guinée équatoriale) et 270 observations.⁵ Même si pour les spécifications de référence, nous utilisons $\ln R_{it} \equiv \epsilon_{it}^{PPP}$, pour vérifier la robustesse nous utilisons aussi le logarithme du taux de change effectif réel $REER_{it}$ comme autre mesure du taux de change.

⁴ Voir, par exemple, Klenow et Rodriguez-Clare's (1997) pour une analyse du modèle de croissance néoclassique dans lequel ils mesurent les stocks de capitaux en accumulant les données d'investissement dans des Penn World Tables.

⁵ Le groupe des exportateurs de pétrole de la zone CFA inclut le Cameroun, le Tchad, la République du Congo, la Côte d'Ivoire et le Gabon. Le groupe des pays non exportateurs de pétrole de la zone CFA inclut le Bénin, le Burkina Faso, la République Centrafricaine, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Le groupe des pays à faible revenu inclut le Burundi, les Comores, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, le Rwanda, la Sierra Leone, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie, le Bangladesh, le Cambodge, la RDP Lao, le Vietnam, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et Haïti.

Comme point de départ, la colonne 1 du Tableau 1 donne les résultats d'une spécification de croissance standard pour la totalité de l'échantillon des 38 pays; elle ne fait pas de distinction entre les trois groupes de pays. Par conséquent la spécification est une simplification de l'équation (1) dans laquelle on ignore les termes d'interaction $D^{CFA\ oil} X_{it}$. Elle suit de près Berg et Miao (2010) et les résultats confirment leurs conclusions, à la fois pour ce qui est de l'ordre de grandeur et de l'importance des coefficients. Nos résultats sont aussi cohérents avec les récentes études empiriques qui ont documenté que pour les pays en développement, la surévaluation du taux de change est associée à des taux de croissance inférieurs (Rodrik, 2008; Berg et Miao, 2010). Les estimations des mesures du taux de change suggèrent qu'une surévaluation de 10 % est associée à un taux de croissance inférieur de 0,25 point de pourcentage. Les estimations des investissements et de la consommation de l'État signifient qu'une augmentation de 1 point de pourcentage de la part des investissements dans le PIB total est associée à une croissance supérieure de 0,127 point de pourcentage, tandis qu'une augmentation de 1 point de pourcentage dans la part de la consommation de l'État dans le PIB total est associée à une croissance inférieure de 0,076 point de pourcentage. Bien que dans la littérature il soit courant d'inclure la consommation de l'État ou les parts d'investissement dans les calculs par régression de la croissance du PIB, le problème d'endogénéité peut être non négligeable et les résultats peuvent dans une certaine mesure refléter une causalité inversée (voir par exemple, Berg et Miao, 2010). La même question se pose si on inclut le taux de change réel dans le calcul de la croissance par régression. Il est possible d'y remédier avec une estimation de panel dynamique utilisant le système MGM (voir Arellano et Bond, 1991).

Rassurés par les conclusions pour le panel dans son ensemble qui sont cohérentes avec les conclusions empiriques de la littérature, nous procédons à une étude des facteurs qui ont mené à une baisse de la croissance non pétrolière dans les pays exportateurs de pétrole de la zone CFA. Les résultats de la colonne 2 dans le Tableau 1 montrent que même si globalement l'investissement est associé à la croissance de manière positive et significative pour l'échantillon dans son ensemble, *les investissements des exportateurs de pétrole de la zone CFA ne sont pas liés à la croissance d'une manière statistiquement importante*. Le coefficient du terme d'interaction de la colonne 2 montre que pour les pays exportateurs de pétrole de la zone CFA, l'impact des investissements en part du PIB sur la croissance hors pétrole est très différent de l'impact pour le reste des pays de l'échantillon. L'impact net des exportateurs de pétrole de la zone CFA ($\alpha_2 + \alpha_3$) est de -0,005 et un test de Wald montre que ce coefficient net n'est statistiquement pas significatif. Les résultats de la colonne 3 indiquent que *l'absence d'une relation significative entre les investissements et la croissance hors pétrole apparaît clairement pour les exportateurs de pétrole de la zone CFA et qu'elle est aussi évidente lorsqu'on neutralise les pays non pétroliers de la zone CFA*. De même que dans les résultats de la colonne 2, l'effet net de l'investissement pour les exportateurs de pétrole de la zone CFA -0,004 et un teste de Wald montrent qu'il n'est pas statistiquement différent de zéro. La colonne 3 montre que pour le groupe des pays non exportateurs de pétrole de la zone CFA, l'effet net de l'investissement est positif et significatif au niveau de 1%, bien qu'à 0,07 il soit bien inférieur aux estimations pour le pays à faible revenu moyen de l'échantillon.

Ensuite, pour vérifier la robustesse, nous utilisons le logarithme du taux de change effectif réel $REER_{i,t}$ pour mesurer le taux de change. Le Tableau 2 montre que les résultats ne changent pas et résistent donc aux différentes mesures du taux de change. Les estimations pour les mesures du taux de change suggèrent qu'une surévaluation de 10 % ou une augmentation de 10 % du taux de change effectif réel (REER — TCER) est associée à une baisse de 0,3 point de pourcentage de la croissance.

Maintenant, pour ce qui est de la composition des investissements, parce que les recettes pétrolières reviennent aux administrations publiques des pays exportateurs de pétrole de la zone CFA et les investissements publics constituent la majorité du total des investissements de ces pays, nous désagrégeons l'investissement en investissements publics et privés en part du PIB.⁶ Les résultats figurent au Tableau 3.

Pour l'échantillon dans son ensemble, l'association positive entre les investissements publics et privés et la croissance est préservée (Tableau 3, colonne 1). Pour autant, nous ne relevons *aucune association d'importance pour les pays exportateurs de pétrole de la zone CFA entre la croissance non pétrolière et les investissements, qu'ils soient publics ou privés* : les coefficients nets sont respectivement de -0,088 et de 0,014. Un test de Wald indique que ni l'un ni l'autre ne sont très différents statistiquement de zéro (Tableau du texte 1). Le coefficient insignifiant sur le terme d'interaction entre la variable de substitution des pays non exportateurs de la zone CFA et les investissements publics signifie que la relation entre les investissements publics et la croissance dans ces pays n'est pas différente de celle que l'on a relevée pour le pays à faible revenu moyen de l'échantillon (0,19).

Pour traiter de l'importance du taux de change et de la récente littérature empirique sur le rôle du taux de change pour la croissance du PIB dans les pays en développement, nous estimons aussi toutes les spécifications, y compris un terme d'interaction avec toute mesure du taux de change (indice de sous-évaluation ou TCER). Cela nous permet de voir si l'effet du taux de change réel sur la croissance dans les trois groupes de pays est significativement différent. Les résultats (qui ne sont pas présentés) indiquent qu'il *n'existe pas de différence statistiquement significative dans la manière dont le taux de change réel est associé à la croissance du PIB dans les trois groupes de pays*.

⁶ On entend par investissements publics la formation brute de capital fixe public en part du PIB total ; les investissements privés sont la formation brute de capital fixe privé en part du PIB total. Bien que la plupart des investissements privés soient dans le secteur pétrolier, les investissements publics sont réalisés dans l'infrastructure et la construction de logements.

Tableau du texte 1. Impact des investissements sur la croissance non pétrolière						
	Total investissements		Investissements publics		Investissements privés	
		valeur p		valeur p		valeur p
	Coefficient	(test de Wald)	Coefficient	(test de Wald)	Coefficient	(test de Wald)
Principaux pays à faible revenu	0.211**	0.018	0.191*	0.069	0.223**	0.032
	<i>positif et significatif</i>		<i>positif et significatif</i>		<i>positif et significatif</i>	
Non exportateurs de pétrole zone CFA	0.068***	0.008	0.180*	0.03	0.017	0.697
	<i>positif et significatif</i>		<i>positif et significatif</i>		<i>positif mais non significatif</i>	
Exportateurs de pétrole zone CFA	-0.004	0.899	-0.088	0.516	0.014	0.612
	<i>négatif mais non significatif</i>		<i>négatif mais non significatif</i>		<i>négatif mais non significatif</i>	

S'agissant de l'efficacité des investissements, dans une récente étude Dabla-Norris et al. (2011) ont construit un indice de l'efficacité du processus de gestion des investissements publics pour 71 pays en développement. L'efficacité des investissements publics est représentée par les indicateurs agrégés de la qualité et de l'efficacité de quatre étapes cruciales du processus d'investissement : l'évaluation du projet d'investissement, sa sélection, sa mise en œuvre et son évaluation. Bien que cet indice concerne principalement la qualité du processus de gestion des investissements publics et qu'il ne soit pas disponible pour tous les pays inclus dans notre enquête empirique, il n'en constitue pas moins un repère utile pour nos conclusions empiriques. En termes de comparaison entre les pays, les résultats sont globalement alignés sur les classements reposant sur ce nouvel indice. Notamment, tous les pays exportateurs de pétrole de la zone CFA, sauf un, pour lesquels l'indice est disponible se classent parmi les pays dont les résultats sont les moins bons.

III. CONCLUSION

À l'aide d'un panel de 38 pays incluant des pays à faible revenu et des exportateurs de pétrole de la zone CFA, nous observons que lorsque nous neutralisons le taux de change effectif réel, les investissements dans les pays producteurs de pétrole de la zone CFA ne permettent pas d'encourager la croissance. Pour les pays à faible revenu en dehors de la zone CFA, on relève que les investissements *privés* ont un impact assez important, positif et statistiquement significatif sur la croissance, tandis que les investissements *publics* ont un impact quelque peu plus faible sur la croissance. Pour les pays non producteurs de pétrole de la zone CFA, l'impact des investissements *publics* sur la croissance est moins marqué que dans les autres pays à faible revenu, mais il est positif et significatif. En revanche, pour les pays producteurs de pétrole de la zone CFA, on constate que les investissements publics n'ont pas d'impact sur la croissance. Pour les deux groupes dans la zone CFA, l'impact des investissements *privés* n'est pas statistiquement différent de zéro.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les investissements peuvent ne pas être en mesure de promouvoir la croissance non pétrolière dans les pays exportateurs de pétrole de la zone CFA. Premièrement, les investissements eux-mêmes sont peut-être moins efficaces à cause de la sélection du projet et/ou des contraintes de capacités liées à son évaluation, sa mise en œuvre et son suivi. Deuxièmement, il est probable que les conditions nécessaires pour que les investissements publics favorisent les activités du secteur privé ne sont pas en place. On compte parmi ces conditions une infrastructure de base (au-delà du niveau seuil requis), un climat des affaires propice et des institutions et une gouvernance solides. Ces conclusions sont appuyées par notre modèle théorique qui démontre que les biens publics rehaussent la croissance et que les institutions faibles et les imperfections du marché entravent la croissance.

Tableau 1. Croissance et investissements totaux: résultats des estimations

	(1)	(2)	(3)
Croissance hors pétrole (décalé)	0.007 (0.06)	-0.005 (0.06)	-0.010 (0.06)
SOUS-EVAL (ln)	0.025** (0.01)	0.025** (0.01)	0.028*** (0.01)
Revenu initial (ln)	-0.078*** (0.02)	-0.078*** (0.02)	-0.081*** (0.02)
Termes de l'échange (ln)	0.007 (0.01)	0.009 (0.01)	0.012 (0.01)
Ouverture	0.004 (0.02)	0.007 (0.02)	0.003 (0.02)
Investissements	0.127*** (0.04)	0.154*** (0.05)	0.211*** (0.09)
Consommation de l'Etat	-0.076** (0.04)	-0.095** (0.04)	-0.134** (0.07)
CFA ^{pétrole} * Investissements		-0.159*** (0.04)	-0.215*** (0.08)
CFA ^{hors pétrole} * Investissements			-0.143* (0.09)
R ² ajusté	0.28	0.29	0.30
Observations	270	270	270

Variable dépendante: croissance du PIB réel hors pétrole. Estimation de panel avec effets fixes temps et pays.
Erreurs standard conformes à l'hétéroscédasticité entre parenthèses. ***(1%), **(5%), *(10%).

Tableau 2. Vérification de la robustesse de la croissance et des investissements totaux: résultats de l'estimation qui utilise le taux de change effectif réel (TCER) plutôt que l'indice de sous-évaluation PPA

	(1)	(2)
Croissance hors pétrole (décalé)	-0.024 (0.07)	-0.010 (0.06)
TCER (ln)	-0.027*** (0.01)	
SOUS-EVAL (ln)		0.028*** (0.01)
Revenu initial (ln)	-0.080*** (0.02)	-0.081*** (0.02)
Termes de l'échange (ln)	0.010 (0.01)	0.012 (0.01)
Ouverture	0.001 (0.02)	0.003 (0.02)
Investissements	0.206*** (0.07)	0.211*** (0.09)
Consommation de l'Etat	-0.131** (0.05)	-0.134** (0.07)
CFA ^{pétrole} * Investissements		
	-0.211*** (0.06)	-0.215*** (0.08)
CFA ^{hors pétrole} * Investissements		
	-0.141* (0.08)	-0.143* (0.09)
R ² ajusté	0.31	0.30
Observations	270	270

Variable dépendante: croissance du PIB réel hors pétrole. Estimation de panel avec effets fixes temps et pays. Erreurs standard conformes à l'hétéroscédasticité entre parenthèses. ***(1%), **(5%), *(10%).

Tableau 3. Croissance et investissements: résultats de l'estimation lorsque les investissements sont désagrégés en investissements publics et privés

	(1)	(2)
Croissance hors pétrole (décalé)	-0.002 (0.07)	-0.018 (0.07)
SOUS-EVAL (ln)	0.026** (0.01)	0.029** (0.01)
Revenu initial (ln)	-0.078*** (0.02)	-0.081*** (0.02)
Termes de l'échange (ln)	0.008 (0.01)	0.013* (0.01)
Ouverture	0.003 (0.02)	0.003 (0.02)
Investissements privés	0.129** (0.05)	0.223* (0.10)
Investissements publics	0.117* (0.06)	0.191* (0.10)
Consommation de l'Etat	-0.078* (0.04)	-0.145* (0.07)
CFA ^{pétrole} * Investissements privés		-0.209** (0.09)
CFA ^{hors pétrole} * Investissements publics		-0.279* (0.16)
CFA ^{pétrole} * Investissements privés		-0.206* (0.12)
CFA ^{hors pétrole} * Investissements publics		-0.011 (0.13)
R ² ajusté	0.28	0.30
Observations	270	270

Variable dépendante: croissance du PIB réel hors pétrole. Estimation de panel avec effets fixes temps et pays. Erreurs standard conformes à l'hétéroscédasticité entre parenthèses. ***(1%), **(5%), *(10%).

Références

- Arellano, M. et S. Bond, 1991, « Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations », *Review of Economic Studies*, Vol. 58, pages 277–297.
- Berg, A. et Y. Miao, 2010, « The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back? » Document de travail du FMI WP/10/58 (Washington : Fonds monétaire international).
- Calderon, C. et L. Serven, 2008, « Infrastructure and Economic Development in Sub-Saharan Africa », World Bank Policy Research Working Paper No. 4712 (Washington: Banque mondiale).
- Coxhead, I., 2007, « A New Resource Curse? Impacts of China's Boom on Comparative Advantage and Resource Dependence in Southeast Asia ». *World Development* 35: 7, pages 1099–1119.
- Dabla-Norris, E., J. Brumby, A. Kyobe, Z. Mills et C. Papageorgiou, 2011, « Investing in Public Investment: An Index of Public Investment Efficiency : Document de travail du FMI WP/11/37.
- Delechat, C., G. Ramirez, S. Wang et J. Wakeman-Linn, 2009, « Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets » IMF Working Paper WP/09/114.
- Gelb, A. et S. Grasmann, 2010, « How Should Oil Exporters Spend their Rents? » CGD Working Paper 221 (Washington: Center for Global Development).
- Klenow, Peter J. et Andrés Rodríguez-Clare, 1997, « The Neoclassical Revival in Growth Economics: Has it Gone too Far? » NBER Macroeconomics Annual 1997. Cambridge, MA: MIT Press.
- Ramey, G. et V. A. Ramey, 1995, « Cross-Country Evidence on the Link between Volatility and Growth ». *The American Economic Review*, Vol. 85, No. 5, pages 1138–1151.
- Rodrik, D., 2008, « The Real Exchange Rate and Economic Growth ». *Brookings Papers on Economic Activity*.
- Tabova, A. et C. Baker, 2011, « Determinants of Non-oil GDP Growth in the CFA-Zone Oil Producing Countries: How Do They Differ? » Document de travail du FMI (à publier)

APPENDICE 5. Relations des pays membres de la CEMAC avec le FMI

I. Statut

1. Le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, la République du Congo et le Gabon sont devenus membres du FMI en 1963 et la Guinée équatoriales en 1969. La région a accepté le 1^{er} juin 1996 les obligations au titre de l'article VIII.

II. Relations des pays membres de la CEMAC avec le FMI

2. **Cameroun** : Le 14 juillet, le Conseil a conclu les consultations de 2010 au titre de l'article IV. Il a aussi examiné le second Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et la Note consultative conjointe des services de l'IDA et du FMI. Il est prévu que le Conseil aborde les consultations de 2011 au titre de l'article IV le 24 juin. Le cycle des consultations avec le Cameroun est de 12 mois.

3. **République Centrafricaine (RCA)** : Le Conseil d'administration a approuvé un accord triennal au titre de la FRPC le 22 décembre 2006 pour un montant équivalant à 36,2 millions de DTS (environ 58,4 millions de dollars EU). La seconde revue a été achevée le 18 juin 2008 et l'accès a été relevé de 8,3155 millions de DTS (environ 13,5 millions de dollars EU) pour aider le pays à surmonter l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers. Lors de la quatrième revue le 29 juin 2009, l'accès a à nouveau été relevé de 25,065 millions de DTS pour atteindre un total de 125 % de la quote-part. Le même jour, la RCA a atteint le point d'achèvement de l'Initiative renforcée en faveur des PTTE. Les dernières consultations au titre de l'article IV se sont déroulées le 4 décembre 2009, conjointement à la cinquième revue de la FRPC et la sixième et dernière revue a été conclue le 25 août 2010. Les autorités ont manifesté leur intérêt pour un accord successeur au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

4. **Tchad** : Le dernier accord financier, une FRPC, a pris fin en mai 2008 et aucune revue n'a été achevée. En 2009, un programme de référence a déraillé à cause d'importants dépassements dans les dépenses de sécurité et les projets d'investissement. Les autorités se sont déclarées intéressées par un programme de référence couvrant la seconde moitié de 2011. Les dernières consultations au titre de l'article IV se sont achevées le 17 juin 2010. Le cycle des consultations avec le Tchad est de 12 mois.

5. **Congo** : Le Conseil d'administration a approuvé un accord triennal au titre de la FRPC en faveur du Congo pour un montant équivalant à 8,5 millions de DTS (environ 13,4 millions de dollars EU) en décembre 2008. Le pays a atteint le point de décision de l'Initiative renforcée en faveur des PTTE le 8 mars 2006. Les dernières consultations au titre de l'article IV et la quatrième revue de la FEC ont été conclues le 19 janvier 2011. Le cycle des consultations avec le Congo est de 24 mois.

6. **Guinée équatoriale** : Le dernier accord financier, une FASR, a pris fin en 1996. La Guinée équatoriale ne devrait pas solliciter d'assistance financière auprès du FMI au cours des quelques années à venir. Le pays n'est pas admissible à une assistance au titre de l'initiative PPTE. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues le 22 avril 2011. Le cycle des consultations de la Guinée équatoriale est de 12 mois.

7. **Gabon** : Un accord de confirmation triennal pour un montant de 118 millions de dollars EU a pris fin en mai 2010 et seules les trois premières revues ont été achevées. Le programme appuyé par le FMI a été difficile à réaliser en raison de dérapages budgétaires récurrents. Le Gabon n'est pas admissible à une assistance au titre de l'initiative en faveur des PTTE. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues le 18 février 2011. Le cycle de consultations du Gabon est de 12 mois.

III. Évaluation des sauvegardes

8. La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale des États d'Afrique centrale. L'évaluation des sauvegardes la plus récente de la BEAC a été achevée le 6 juillet 2009. Les conclusions de cette évaluation indiquaient que les recommandations préalables en matière de sauvegardes relatives à la communication des informations financières, à l'audit et au contrôle internes n'avaient que partiellement été mises en œuvre et que la modification du profil de risques des avoirs de change de la BEAC exigeait de nouvelles mesures pour renforcer les sauvegardes au sein de la Banque. Suite à la révélation de la fraude du bureau de Paris, une série de mesures initiales ainsi que des réformes à plus long terme ont été convenues entre le FMI et la BEAC afin de permettre aux programmes des pays de se poursuivre. La BEAC a adopté un plan d'action pour 2010 dans le but de réformer sa propre gouvernance et de renforcer les principales sauvegardes. Les retards de mise en œuvre et les préoccupations nouvelles en matière de sauvegardes relevées dans le premier audit spécial ont déclenché une suspension des décaissements du FMI aux pays de la CEMAC de juin au début d'août 2010, qui ont ensuite repris. Une récente mission de contrôle des sauvegardes a recensé une nouvelle série de repères glissants afin de régler les questions préoccupantes qui subsistent en matière de sauvegardes.

IV. Régime de change

9. La monnaie régionale est le franc CFA. De 1948 à 1999, il était rattaché au franc français. Depuis l'introduction de l'euro en 1999, il est rattaché à l'euro au taux de 655,957 francs CFA pour un euro.

V. Consultations au titre de l'article IV

10. Suite à une décision du Conseil d'administration en janvier 2006, les discussions avec les unions monétaires ont été formalisées et font partie des consultations au titre de l'article IV avec les pays membres. Les discussions mentionnées ici ont par conséquent trait aux

consultations au titre de l'article IV avec les six pays membres de la CEMAC. Le Conseil d'administration a conclu les dernières consultations au titre de l'article IV avec la CEMAC le 13 novembre 2009. Le cycle de ces consultations est de 12 mois.

VI. Participation au PESF et RONC

11. Le premier programme régional d'évaluation du secteur financier (PESF) a été réalisé de janvier à mars 2006. Des Rapports sur l'observation des normes et des codes (RONC) ont été préparés dans les domaines de la transparence de la politique monétaire et financière, de la supervision bancaire et de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) en juin 2006.

VII. Assistance technique à la BEAC

Depuis mai 2011 : Conseiller général résident du Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM) auprès du Gouverneur de BEAC, M. Didier Casier, sur la gouvernance, la comptabilité et les contrôles internes.

Mars, avril, mai 2011 : Visites d'experts de MCM sur la comptabilité, la gestion des réserves et la supervision bancaire.

Janvier 2011 : Mission d'assistance technique de MCM dans les domaines de la gouvernance, de l'audit interne et de la comptabilité, de la politique monétaire et des études, de la gestion des réserves et de la supervision bancaire auprès de la direction et des cadres supérieurs de la BEAC et de la COBAC.

Octobre-novembre 2010 : Mission d'assistance technique de MCM pour débattre du programme d'assistance technique destiné à renforcer la BEAC et la COBAC.

Juillet 2009 : Mission de MCM avec deux experts sur le développement du marché régional de la dette publique.

Décembre 2008 : Mission de MCM avec trois experts (y compris le conseiller résident d'Afritac-Centre) sur la gestion des réserves, les études et le marché régional de la dette publique.

Depuis novembre 2008 : Conseiller résident de MCM, M. Emmanuel Rocher (en détachement de la Banque de France) sur la gestion de la dette publique.

Avril, juin, septembre et novembre 2009 : Visite d'un expert à court terme, M. Daniel Trimoulla (anciennement de la Banque de France) et M. Bernard Sivan (anciennement de la Banque de France ; visite de septembre) sur la supervision bancaire.

Décembre 2007 : Participation du Département des statistiques (STA) à l'atelier sur les statistiques monétaires de la BEAC.

Juillet 2007 : Visite d'experts de MCM sur les questions relatives à la gestion de ses savoirs extérieurs par la BEAC.

2006-mars 2007 : Poursuite des visites des experts de MCM sur la supervision bancaire, les systèmes de paiement et de règlement et sur l'audit interne et la comptabilité.

2000–2005 : Visites d'experts du Département des systèmes monétaires et financiers (MFD) sur la supervision bancaire, les systèmes de paiement et de règlement et l'audit interne.

2001–2004 : Deux experts de MFD et une mission sur les systèmes de paiement.

2002- aujourd'hui : Visites d'experts de MFD sur la gestion des réserves de change.

2004 : Conseiller de MFD sur la LBC/FT.

2005 : Mission de MFD sur l'audit interne.

2002 : Participation de STA à l'atelier de la BEAC sur les statistiques monétaires.

2001, 2004 : Évaluation des sauvegardes par le FMI.

2001 : Mission de STA sur les statistiques monétaires et financières (préparation de la page IFS pour la CEMAC).



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Note d'information au public

DÉPARTEMENT
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES

Note d'information au public (NIP) n° 11/138
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 11 novembre 2011

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2011 sur les politiques communes des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

Le 20 juillet 2011, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations annuelles sur les politiques communes des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).¹

Informations générales

Ces dix dernières années, la CEMAC a tiré des recettes substantielles de la production pétrolière, mais elle se heurte à d'importants défis de croissance et de développement. Cinq des six pays de la CEMAC sont producteurs de pétrole qui représente environ 45% du produit intérieur brut (PIB) régional et 90% du total des exportations. Par le biais des dépenses publiques, les recettes pétrolières sont le principal moteur de l'activité économique, mais la volatilité des prix du pétrole et la politique budgétaire procyclique ont donné lieu à des cycles d'expansion et de récession. Les dépenses financées par la manne pétrolière ne se sont pas traduites par une croissance plus solidaire. Dans ce contexte de grandes inégalités, la pauvreté et le chômage restent omniprésents et il est peu probable que la région atteigne les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. Les termes convenus qui sont utilisés dans les résumés sont expliqués à l'adresse <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

La CEMAC se redresse après la crise financière mondiale bien que la croissance n'ait pas retrouvé les niveaux d'avant la crise et continue d'être inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Bien que supérieure à la moyenne de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'inflation de la région a été contenue principalement car la hausse des prix internationaux des prix du pétrole n'a pas été répercutée sur les prix intérieurs. Les bonnes récoltes de certains pays de la CEMAC ont aussi contribué à contenir l'inflation. Les prix élevés des matières premières et la forte demande d'exportations ont permis une amélioration du compte courant et des soldes budgétaires, mais le déficit primaire hors pétrole s'est creusé ce qui témoigne d'une multiplication des investissements publics. Les perspectives sont dans l'ensemble positives et l'activité devrait rester ferme grâce aux investissements publics et aux exportations de matières premières. La baisse des prix des matières premières, notamment du pétrole, constitue le plus grand risque baissier compte tenu de la grande dépendance vis-à-vis des exportations de ces produits.

Les critères de convergence régionale ont été mieux respectés en 2010, avec 6 violations, au lieu de 9 en 2009. Tous les pays de la CEMAC ont respecté les critères relatifs à la dette publique et à la non-accumulation d'arriérés, tandis que quatre n'ont pas observé l'obligation d'un solde budgétaire de base non négatif et deux ont dépassé le seuil fixé pour l'inflation.

Le régime de change fixe s'appuie sur des réserves de change brutes qui s'établissent actuellement à environ 4,5 mois du total des importations (100% de la monnaie au sens large) et qui, d'après les projections, devraient se stabiliser aux environs de 4 mois d'importations totales d'ici à 2015. La position de réserves de l'union pourrait être encore meilleure si les prix du pétrole étaient supérieurs aux projections à moyen terme.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs saluent le redressement économique de la région à la suite de la crise financière mondiale ainsi que ses perspectives dans l'ensemble positives. Les administrateurs notent toutefois que la reprise a été inégale dans les pays membres et que l'inflation progresse à cause de la hausse des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques. Ils sont aussi préoccupés par les niveaux élevés persistants du chômage et de la pauvreté et par les obstacles qui subsistent à une croissance plus ferme et soutenue. Dans ce contexte, les administrateurs soulignent la nécessité de redoubler les efforts de réformes structurelles et d'investissement dans l'infrastructure afin de doper à long terme une croissance diversifiée et la réduction de la pauvreté.

Les administrateurs encouragent les autorités à adopter une combinaison de politiques qui permettrait de contenir les pressions inflationnistes à court terme. Ils appellent à la vigilance compte tenu d'éventuelles retombées du choc des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers. En même temps, ils se déclarent favorables à la réaffectation des dépenses vers des

mesures destinées à minimiser l'effet négatif du choc sur les couches les plus vulnérables de la population.

Pour assurer que la manne pétrolière de la région se concrétise par une véritable amélioration de la croissance économique et des conditions sociales, les administrateurs exhortent les autorités à améliorer la qualité des dépenses sociales et d'infrastructure moyennant une sélection et une mise en œuvre soigneuses des projets d'investissement. Ils préconisent que les budgets d'investissement s'articulent autour de plans pluriannuels réalistes d'investissement et que les budgets annuels soient arrêtés dans le contexte de stratégies budgétaires à moyen terme. Ils soulignent aussi qu'il est important d'accorder la priorité aux investissements dans l'infrastructure et les secteurs de la santé et de l'éducation et de renforcer davantage la transparence et la responsabilisation de l'utilisation des ressources pétrolières et des autres ressources publiques.

Les administrateurs insistent sur la nécessité à moyen terme de promouvoir une croissance diversifiée plus ferme. Ils rappellent qu'il sera crucial de renforcer les institutions et de rationaliser les procédures administratives pour améliorer le climat des affaires. Tout aussi importants sont les efforts destinés à élargir l'accès au crédit et à éliminer les obstacles au commerce régional. À cet égard, les administrateurs encouragent les autorités à accélérer la réforme du secteur financier pour remédier à la faiblesse des banques, renforcer le cadre réglementaire, accroître la capacité du superviseur bancaire régional (la Commission bancaire de l'Afrique centrale) et pour développer davantage le secteur.

Les administrateurs prennent note de l'évaluation des services du FMI que le taux de change effectif réel de l'union, les positions du compte courant et les réserves vont dans le sens de la stabilité extérieure. Ils précisent néanmoins que le respect de la règle de rapatriement des recettes d'exportation à la Banque centrale des États de l'Afrique centrale reste important et partant, exhortent à un respect plus strict des règles de l'union.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations ex post de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

CEMAC: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2007-12

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
				Est.	Proj.	Proj.
	(Variation annuelle en pourcentage)					
Revenu national et prix						
PIB à prix constants	5.9	4.3	2.4	5.0	5.2	4.2
PIB pétrolier	3.7	3.5	-4.9	-2.4	1.7	3.8
PIB hors pétrole	11.8	5.9	6.2	5.2	6.8	5.4
Prix à la consommation (moyenne) ¹	1.0	5.7	4.7	2.7	4.1	3.9
Prix à la consommation (fin de période) ¹	3.0	7.1	2.9	2.9	3.5	3.0
Taux de change effectif nominal ¹	3.1	3.2	-0.1	-4.1
Taux de change effectif réel ¹	0.9	5.1	2.9	-3.9
	(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)					
Monnaie et crédit						
Avoirs extérieurs nets	35.6	30.3	-13.5	-13.2
Avoirs intérieurs nets	-23.3	-12.3	19.5	28.0
Monnaie au sens large	13.9	18.4	12.2	18.4
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Épargne nationale brute	24.2	26.9	18.5	20.0	29.3	28.3
Investissements intérieurs bruts	21.5	19.8	24.7	25.6	25.5	26.1
<i>Dont : publics</i>	8.0	8.7	13.6	11.3	12.0	12.4
Opérations financières de l'État						
Total recettes, dons exclus	27.8	30.6	26.0	25.5	29.3	29.4
Dépenses de l'État	19.5	20.3	26.9	23.3	23.1	23.8
Solde budgétaire de base primaire ²	10.4	11.7	0.9	3.6	9.3	8.9
Solde budgétaire de base ³	9.3	10.7	0.1	3.0	8.4	8.3
Solde budgétaire global, dons exclus	8.4	10.3	-0.9	2.2	6.2	5.5
Solde budgétaire global hors pétrole, dons exclus (% PIB hors pétrole)	-17.6	-22.4	-25.5	-23.4	-23.9	-22.8
Solde budgétaire global, dons inclus	8.7	10.4	-0.6	2.5	7.6	7.5
Secteur extérieur						
Exportations de biens et de services, hors facteurs	55.7	57.2	47.3	53.0	55.8	53.7
Importations de biens et de services hors facteurs	35.2	35.2	42.5	41.8	40.5	38.3
Solde des biens et des services hors facteurs	20.5	22.0	4.8	11.1	15.2	15.5
Compte courant, dons inclus	4.7	7.2	-5.5	-2.8	0.7	2.0
Dette publique extérieure	18.7	11.5	10.3	6.0	5.9	6.2
Réserves officielles brutes (fin de période)						
En millions de dollars EU	11,937	15,662	14,354	13,658
En mois d'importations de biens et de services	5.2	6.9	5.7	4.5
En pourcentage de la monnaie au sens large	120.3	124.5	112.4	101.1
<i>Pour mémoire :</i>						
<i>PIB nominal (en milliards de francs CFA)</i>	29535.5	35294.0	30220.8	35934.9	41658.4	43503.3
Francs CFA pour 1 dollar EU	479.3	447.8	472.2	495.3	479.2	481.6
Prix du pétrole (en dollars EU/baril)	71.1	97.0	61.8	79.0	107.2	108.0

Sources: Base de données des Perspectives de l'économie mondiale et du FMI et estimations et projections des services du FMI.

¹ En utilisant comme pondération les parts des pays membres dans le PIB de la CEMAC en parité de pouvoir d'achat en dollars EU.

² Non compris les dons et les investissements financés sur l'extérieur et les paiements d'intérêts.

³ Non compris les dons et les investissements financés sur l'extérieur.

**Déclaration de M. Kossi Assimaidou, Administrateur pour la Communauté économique
et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)
20 juillet 2011**

INTRODUCTION

Les autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), que je représente, remercient le Conseil d'administration, la direction et les services du FMI pour leur soutien continu à l'Union. Elles se félicitent des entretiens d'aujourd'hui, qui font suite au dialogue constructif engagé en avril dernier à Yaoundé avec les services du FMI dans le cadre des consultations de 2011 sur les politiques communes des pays membres de la Communauté. Elles souscrivent à l'évaluation et aux recommandations des services de l'institution.

Les autorités de la CEMAC expriment en outre leurs remerciements au FMI pour les conseils et l'assistance technique qu'il a fournis aux pays membres à l'appui des efforts qu'ils déploient pour assurer une croissance économique plus forte et lutter contre la pauvreté tout en préservant la stabilité macroéconomique. Elles demeurent déterminées à poursuivre leur programme de réforme, qui vise essentiellement à approfondir l'intégration économique régionale en vue de créer un marché solide et unique pour les biens, les services et l'emploi. À cet égard, elles souhaitent renforcer la coopération avec le FMI et les autres partenaires au développement.

Grâce à l'assistance technique du FMI, des progrès considérables ont été accomplis dans les réformes financières, dont les mesures de sauvegarde, la gouvernance et la responsabilisation de la banque centrale régionale (BEAC) et de la Commission bancaire régionale (COBAC). Les autorités de la CEMAC demeurent résolues à poursuivre les réformes nécessaires pour mettre sur pied des institutions régionales solides et renforcer le cadre de réglementation et de suivi des opérations financières.

En outre, les autorités de la CEMAC sont très sensibles aux efforts remarquables actuellement déployés par les autorités de la zone euro pour résoudre les difficultés souveraines de certains pays membres, étant donné la profondeur des liens économiques, monétaires et financiers entre les deux zones. De plus, elles espèrent le retour rapide à une croissance économique plus forte et soutenue dans la zone euro, laquelle bénéficiera aux pays de la CEMAC dans leurs efforts de développement.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2010

La croissance économique régionale redémarre après la récente crise financière mondiale et le ralentissement économique qui l'a suivie. La vigueur de cette reprise, soutenue principalement par l'investissement public et les exportations de matières premières, varie d'un pays membre à l'autre.

De bonnes récoltes et la stabilité des prix intérieurs des carburants ont aidé à contenir l'inflation dans la région. Sous l'effet du niveau élevé des prix des matières premières et d'une demande d'exportations accrue de la région, les soldes courants et budgétaires régionaux se sont sensiblement améliorés et les réserves internationales se situaient en 2010 à 4,5 mois d'importations totales.

Pour ce qui est du respect des critères de convergence régionale, des progrès sensibles ont été accomplis en 2010, avec 6 cas de non-conformité au lieu de 9 en 2009. Grâce aux efforts continus déployés par les autorités de la CEMAC, tous les pays membres ont respecté les critères relatifs à la dette publique et à la non-accumulation d'arriérés de l'État en 2010. Cependant, en raison de contraintes de capacité notamment, l'obligation concernant le solde budgétaire de base n'a été observée que par deux pays et le seuil d'inflation de 3 % a été respecté par quatre pays.

Pour ce qui est de l'avenir, les autorités de la CEMAC reconnaissent la nécessité d'approfondir les réformes visant à assurer la viabilité budgétaire et extérieure, de réformer le secteur financier tout en assurant sa stabilité et de favoriser une croissance plus forte du secteur non pétrolier pour réduire le chômage et la pauvreté. Bien que les perspectives économiques régionales soient favorables, elles sont conscientes des risques auxquels est exposée la région, de sa lourde dépendance à l'égard des exportations de pétrole et d'autres matières premières, ainsi que de la volatilité des prix mondiaux des denrées alimentaires et de ses effets négatifs sur les salaires et les prix intérieurs dans la région. Les autorités restent fermement résolues à faire face à ces risques à l'aide de mesures macroéconomiques et de politiques structurelles appropriées.

POLITIQUES ET RÉFORMES STRUCTURELLES EN 2011

Viabilité budgétaire

Face à l'ampleur des besoins d'investissement dans l'infrastructure économique et sociale, les autorités ont lancé un vaste programme d'investissement public qui a élargi le déficit primaire hors pétrole. Cependant, ce déficit devrait se stabiliser à un niveau soutenable d'environ 5 % du PIB non pétrolier. À cet égard, les autorités sont résolues à ancrer l'investissement public dans une stratégie budgétaire à moyen terme qui soit crédible. Elles partagent en outre l'avis que, dans un régime de change fixe, elles doivent renforcer leur solde budgétaire positif, étant donné les relations d'interdépendance entre viabilité budgétaire et stabilité extérieure.

Viabilité extérieure

Le régime de change fixe a été bénéfique aux économies membres de la CEMAC. En 2010, les réserves internationales brutes ont atteint un niveau confortable au regard de la couverture des importations et de la monnaie au sens large. Les autorités se penchent, à présent, sur la

question du non-respect de la règle de rapatriement de la totalité des recettes d'exportation. Elles maintiendront un dialogue étroit avec la zone franc et le FMI sur cette question. Les mesures de sauvegarde relatives à la banque centrale régionale ont été renforcées et la récente décision concernant le taux d'intérêt de l'euro sera utile.

Les autorités reconnaissent en outre la nécessité d'appliquer une stratégie adéquate en matière de gestion des réserves de change pour porter ces réserves au niveau souhaité au regard du rattachement à l'euro. À cette fin, elles entendent renforcer les capacités institutionnelles et humaines de la BEAC avec l'assistance technique du FMI.

Réformes structurelles et croissance du secteur non pétrolier

Les autorités comprennent tout à fait que, pour lutter efficacement contre la pauvreté, il faut accélérer la croissance du secteur non pétrolier. À cette fin, elles sont déterminées à combler le déficit des services d'infrastructure et à améliorer le climat des affaires tout en améliorant la qualité des services de santé et d'éducation. En particulier, les autorités de la CEMAC comptent mettre en œuvre les mesures adoptées par la conférence régionale de 2007 sur la croissance du secteur non pétrolier et la diversification économique. Selon l'analyse contenue dans l'appendice 4 du rapport des services du FMI, les contraintes de capacité et de gestion ainsi que d'ordre institutionnel continuent à nuire à l'efficacité de l'investissement public et privé. Les autorités de la CEMAC, que je représente, espèrent pouvoir compter sur le soutien accru de leurs partenaires au développement face à ces contraintes. Enfin, elles entendent approfondir le processus d'intégration régionale, notamment en éliminant les obstacles au commerce intrarégional.

Mesures de sauvegarde de la BEAC et réforme du secteur financier

Les autorités de la CEMAC ont bien progressé dans la mise en œuvre du plan d'action visant à améliorer la gouvernance et le contrôle interne de la BEAC. Elles souscrivent aux recommandations récemment formulées par la récente mission de suivi des sauvegardes pour corriger les vulnérabilités identifiées dans le système comptable, l'audit interne et les directions nationales de la BEAC. Avec une assistance technique adéquate du FMI, les autorités redoubleront d'efforts pour continuer à suivre les progrès sur la base de repères glissants ayant trait aux mesures de sauvegarde.

Le renforcement de la stabilité financière et l'élargissement de l'accès aux services financiers demeurent des priorités essentielles des autorités de la CEMAC dans les efforts qu'elles déploient en vue d'édifier un secteur financier solide et sain pour la région. Bien que le PESF de 2006 continue à guider le dialogue sur cette question, les autorités souscrivent à l'opinion qu'il est nécessaire d'aligner les principales réglementations prudentielles sur les meilleures pratiques internationales et de renforcer leur mise en application. Étant donné l'architecture juridique et institutionnelle de la CEMAC, elles sont déterminées à accroître les effectifs de

la COBAC, à adopter avant la fin de l'année les réglementations sur la résolution des crises bancaires et à soumettre le système bancaire régional à des tests de résistance.

Par ailleurs, les autorités chercheront principalement à améliorer l'environnement institutionnel du secteur financier, notamment de la microfinance. Elles voient en outre un intérêt à redoubler d'efforts pour créer des centrales des risques en vue d'assurer une meilleure information des créanciers et d'améliorer l'accès des PME et des ménages aux services financiers.

CONCLUSION

Les autorités de la CEMAC, que je représente, redoubleront d'efforts pour approfondir l'intégration régionale. À cet égard, elles sont reconnaissantes au FMI du soutien qu'il leur fournit sous la forme de conseils et d'assistance technique. L'appui continu du FMI et d'autres partenaires sera essentiel à une application accélérée du programme de réforme de la CEMAC et au renforcement de ses capacités institutionnelles et humaines.